



BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R53-2025-167

PUBLIÉ LE 9 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

BRET 12 -Direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes - DISP /

R53-2025-12-08-00045 - Arrêté du 08 décembre 2025 de M. Pascal VION, DISP Grand Ouest, portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire. (15 pages) Page 3

DRAAF /

R53-2025-12-09-00006 - Décision portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT DRAAF de Bretagne en matière administrative (4 pages) Page 19

R53-2025-12-09-00008 - Décision portant subdélégation de signature en matière de d'ordonnancement secondaire (4 pages) Page 24

R53-2025-12-09-00009 - Décision portant subdélégation de signature pour l'exécution des missions de l'établissement public France AgriMer (2 pages) Page 29

R53-2025-12-09-00007 - Décision portant subdélégation du pouvoir adjudicateur par le code des Marchés publics (2 pages) Page 32

Préfecture de zone sgami ouest /

R53-2025-12-09-00010 - 251209 Arrêté délégation de signature Franck ROBINE (27 pages) Page 35

RECTORAT /

R53-2025-12-09-00004 - Arrêté du 9 décembre 2025 portant subdélégation de signature aux services de la DRAJES (2 pages) Page 63

R53-2025-12-09-00005 - Arrêté du 9 décembre 2025 portant subdélégation de signature aux services de la DSDEN d'Ille-et-Vilaine en matière de jeunesse (2 pages) Page 66

R53-2025-12-09-00003 - Arrêté du 9-12-2025 portant subdélégation de signature financière aux responsables des services du rectorat (6 pages) Page 69

BRET 12 -Direction interrégionale des services
pénitentiaires de Rennes - DISP

R53-2025-12-08-00045

Arrêté du 08 décembre 2025 de M. Pascal VION,
DISP Grand Ouest, portant délégation de
signature en matière d'ordonnancement
secondaire.

DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND-OUEST
(Bretagne, Normandie et Pays de la Loire)
CABINET

**ARRETE DU 8 décembre 2025
Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

LE DIRECTEUR INTERREGIONAL DES SERVICES PENITENTIAIRES GRAND OUEST

Vu la loi organique n°2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances modifiée ;
Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée, notamment son article 34 ;
Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
Vu le décret n°2005-1490 du 2 décembre 2005 relatif à l'organisation financière et comptable des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;
Vu le décret du 10 octobre 2024 portant nomination de Mr Amaury de SAINT-QUENTIN préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
Vu la circulaire de gestion budgétaire du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 11 janvier 2021 relative à la mission plan de relance ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2006 portant règlement de comptabilité du ministère de la justice ;
Vu le protocole portant contrat de service entre la direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse Grand Ouest, la direction interrégionale des services pénitentiaires de Rennes, la délégation interrégionale du secrétariat général Grand-Ouest et le service facturier de la direction régionale des finances publiques Bretagne et Ille et Vilaine du 13 mars 2018 ;
Vu la convention de subdélégation de gestion du Fonds de transformation de l'action publique (FTAP) entre le secrétariat général (SG) du ministère de la justice, la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et la direction des services judiciaires (DSJ) du 28 août 2024 ;
Vu l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2016 fixant le ressort territorial des directions interrégionales de l'administration pénitentiaire et de la mission des services pénitentiaires de l'outre-mer ;
Vu l'arrêté du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en date du 5 juillet 2024 nommant Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires de Rennes à compter du 1^{er} octobre 2024 ;
Vu la circulaire du ministre de l'économie et des finances et du ministre délégué chargé du budget du 4 décembre 2013 désignant le préfet de région comme responsable de budget opérationnel de programme pour les services territoriaux placés sous son autorité ;
Vu l'arrêté 2025/DISP/DSF-marchés du Préfet de la région Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine du 8 décembre 2025 portant délégation de signature financière et du pouvoir adjudicateur à Monsieur Pascal VION, directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest.

ARRETE

Article 1 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses d'investissement des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général.

Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les lettres de commandes simples d'un montant inférieur ou égal à 90 000 € HT ainsi que les intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses d'investissement des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, à :

- M. Michaël GARNIER, chef du département des affaires immobilières ;
- Mme Maryse POULELAOUCEN, adjointe au chef du département des affaires immobilières.

Article 2 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses des traitements et des indemnités des personnels des régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire, aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- M. Jean-Christophe HOUARD, chef du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Helen BELLE, adjointe au chef du département des ressources humaines et des relations sociales ;
- Mme Janick HAYEL, cheffe du service de gestion administrative et financière du personnel.

Article 3 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et dépenses, dans la limite de leurs attributions et compétences, l'ensemble des actes d'engagement de l'Etat relatif au budget prévisionnel du programme 107, titres III et VI, ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire », aux agents dont les noms suivent :

- M Luc JULY, directeur interrégional adjoint ;
- M Richard MENAGER, secrétaire général ;
- Mme Soizick MASSE-POLLET, cheffe du département du budget et des finances ;
- M. Romain DOUCET, adjoint à a cheffe du département du budget et des finances.

Article 4 : Il est donné subdélégation à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences et dans la limite des crédits de fonctionnement et d'intervention qui leur sont alloués, les actes concernant la signature des lettres de commandes, des attestations de service fait et des ordres de mission qui ne sont pas permanents, aux chefs d'établissements pénitentiaires, leurs adjoints, aux directeurs fonctionnels des services pénitentiaires d'insertion et de probation et à leurs adjoints, ainsi qu'aux personnels administratifs désignés (annexe), pour les recettes et les dépenses relatives au budget prévisionnel du programme 107 titres III, V et VI (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »), ainsi que les recettes et dépenses imputées sur le compte de commerce 912 « cantine des détenus et travail dans le cadre pénitentiaire » (signature des bons de commande, établissement de certificats administratifs nécessaires à certains mandatements, signature des relevés d'opération bancaires des cartes achats, signature des ordres à payer des tableaux d'ordre à payer, signature des attestations de « service fait »).

Article 5 : Il est donné subdélégation de signature à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes préparatoires concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses inscrites au budget des unités opérationnelles des programmes 107 et 912 délégués à la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Rennes, aux agents désignés en qualité de valideur portail formulaire et en qualité de constateur du service fait portail formulaire (annexe).

Article 6 : Il est donné subdélégation de signature à effet de valider, dans l'outil Chorus DT, dans la limite de leurs attributions et compétences, les ordres de mission et engagements de frais de déplacement pour les personnels placés sous leur autorité, aux agents désignés en qualité de valideur ou gestionnaire Chorus DT (annexe).

Article 7 : Il est donné subdélégation de signature au référent SFACT, au suppléant SFACT et aux personnels administratifs désignés (annexe) aux fins de créer et transmettre les fiches communication au SFACT et au DAEB, ayant pour objet notamment de transmettre l'ordre de payer des dépenses de flux 3 et flux 4, les baux, les charges :

Service	Unité	Nom-Prénom	Fonction
Direction Interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest	DBF	BOULAIS Nelly	Référente SFACT
	DBF	PARIZET Charlotte	Suppléante SFACT

Article 9 : Le directeur interrégional des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire) est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et au directeur régional des Finances Publiques de la région Bretagne, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne et affiché à la direction interrégionale des services pénitentiaires Grand-Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire).

Fait à Rennes, le 8 décembre 2025

Le Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires Grand-Ouest
(Bretagne, Normandie et Pays de Loire)



Pascal VION

I/ Dépenses de recettes et de fonctionnement et d'intervention, imputées sur le (BOF 0107-F007 et UO 0107-F007-0001) - Titre III, Titre VI et compte de commerce 912		
Fonctions	Types d'actes faisant l'objet d'une subdélégation	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des marchés, devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III		
Directeur interrégional adjoint	Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 pour le titre III.	Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)		Soizick MASSE-POLLET, titulaire Romain DOUCET, suppléant
2- Exécution des marchés de gestion déléguée		
Cheffe de l'unité de suivi des gestions déléguées	Réponses au recours gracieux formés par les titulaires de marché GD contre les décisions de pénalités appliquées au niveau des établissements.	Elodie GODET, titulaire
3- Validation des états de frais de déplacements et frais de changement de résidence		
Directeur interrégional adjoint	Frais de déplacement et frais de changement de résidence des agents.	Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)	Frais de déplacement des agents.	Soizick MASSE-POLLET, titulaire Romain DOUCET, suppléant Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Lucie REPESE Félicien SITOU
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)		Sabine CROCC, titulaire xxxxxx, suppléante Mathilde DESFORGES Stéphane HILLAIRET, titulaire
Pôle administratif - Mission droit, expertise juridique et maîtrise risques Directrice des Equipes de Sécurité Pénitentiaire		Aurélië GILLON, suppléante
Responsable - Direction des équipes de sécurité pénitentiaire - Autorité régulation programmation extraction judiciaire (ARPEJ) Adjointe au Responsable - ARPEJ		XXXX Kévin JOUBEAU
Pôle administratif - ARPEJ		Helen BELLE, titulaire Florence ROISAN, suppléante
Adjointe au DRHRS (département des ressources humaines et des relations sociales) Secrétariat du DRHRS		Patricia LAGARRIGUE
Assistante de Formation - Département Recrutement Formation		Jocelyne RIO Christel SAUVAGE FONTAINE
Assistants au DSD (département de la sécurité et de la détention)		Cyril PROUVEZ, titulaire Emmanuel RUPPRECHT, suppléant Mathilde COURGEON, suppléante
Chef d'unité au DSD - ERIS Adjoint au chef d'unité au DSD - ERIS Secrétaire au DSD - ERIS Agents ERIS		Jean Baptiste BUCHART Benjamin CAZES Frédéric SEBENE Fabien SAINT MAZARD Cécile BOUGHERARI, titulaire Jonathan MAILLHAT, suppléant
Assistant au DSD - Unité de la Sécurité Cheffe de Service Adjoint à la cheffe de service		Didier GESNOUIN, titulaire Yohann RADIN, suppléant
Chef de département - DSI (département des systèmes d'information) Adjoint au chef de département - DSI (département des systèmes d'information)	Lucie COMMEUREUC, titulaire Laurent ROUSSEL, suppléant	
Chef de département - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive) Adjoint au Chef de département - DPIPFR	Pierrick DENMAT, suppléant	
Secrétaire au DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)	Marion KERDRAON, titulaire	
Chef de l'UPPI - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)	Juliette LE SERRE	
Chef de l'UEP - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)	Laure JOLIVET, titulaire	
Chef de l'UMA - DPIPFR (département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive)	Mickaël GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUEN, suppléante	
Chef de département - DAI (département des affaires immobilières) Adjointe au chef de département - DAI		
4- Validation des ordres à payer		
Directeur interrégional adjoint	Ordre à payer avant transmission à la DRFP.	Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département (DBF)		Soizick MASSE-POLLET, titulaire Romain DOUCET, suppléant
5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjoint au chef du département	Constataion du service fait, demande d'achat (par centre de coût).	Soizick MASSE-POLLET, titulaire Romain DOUCET, suppléant

Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)	Validation et constatation des SF	Sandrine AUFFRAY Isabelle CHASSEING Nelly DOPIERALA Charline GOURHAND Martine HERVE Morgane LERAY XXXX Félicien SITOU Auriane THIBAUT Camille ZENNATI
Cheffe de département du budget et des finances (DBF)		Soizick MASSE-POLLET, titulaire
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF) Chargée de mission - département du budget et des finances (DBF)		Nelly BOULAIS, titulaire Charlotte PARIZET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)	Création et transmission des Fiches COM	Sandrine AUFFRAY Isabelle CHASSEING Nelly DOPIERALA Charline GOURHAND Martine HERVE Morgane LERAY XXXX Félicien SITOU Auriane THIBAUT Camille ZENNATI
Cheffe de l'unité de gestion des dossiers transversaux - (UGDT) - DRHRS Adjoint à la cheffe d'unité (UGDT) - DRHRS Gestionnaires du Pôle RH Siège (UGDT) - DRHRS - AT et frais médicaux		Morgane GLOAGUEN Christophe EUZENAT Catherine ROMARY Nathalie ADIGO
6-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département	Signature des ROP et ROA	Soizick MASSE-POLLET, titulaire Romain DOUCET, suppléant
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF) Chargée de mission - département du budget et des finances (DBF)		Nelly BOULAIS, titulaire Charlotte PARIZET, suppléante
Gestionnaires au département du budget et des finances (DBF)	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	XXXX Isabelle CHASSEING Charline GOURHAND Martine HERVE Félicien SITOU Auriane THIBAUT
7-Traitement des intérêts moratoires		
Chef du département du budget et des finances (DBF), Adjointe au chef du département	Signature des tableaux d'ordre de payer	Soizick MASSE-POLLET, titulaire Romain DOUCET, suppléant
Référente SFACT - département du budget et des finances (DBF) Chargée de mission - département du budget et des finances (DBF)	Transmission des tableaux d'ordre de payer PAR FICHE COM à la DRFP	Nelly BOULAIS, titulaire Charlotte PARIZET, suppléante
II/ Dépenses d'investissement, imputées sur (BOP 0107-F007 et UO 0107-F007-0001) - Titre V		
1- Signature des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat		
Directeur interrégional adjoint	Signature de l'ensemble des actes relatifs au pilotage du budget opérationnel du programme 107 pour le titre V. Ensemble des marchés, ordres de service, devis, demandes préalables d'achat, déclarations de sous-traitance et certificats administratifs - lettres de commande ≤ 90 000€ HT + intérêts moratoires et ordres à payer des dépenses d'investissement de l'interrégion	Luc JULY, titulaire
Secrétaire général		Richard MENAGER, suppléant
Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe chef du département		Michael GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUE, suppléante
2- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire		
Chef du département des affaires Immobilières (DAI), Adjointe chef du département	Constatations du service fait, demandes d'achat (autorisées par devis, ordre de service, bon de commande)	Michael GARNIER, titulaire Maryse POULELAOUE, suppléante
Chef de l'Unité de suivi financier et gestion patrimoniale - UFGP DAI Adjointe à la cheffe de l'UFGP - DAI Gestionnaire financière	Validation et constatation des SF	Françoise TERLIN, titulaire Tiffany CHAPALAIN-PIERRE, suppléante Cédric CARLIER, titulaire Siegrid LABRACHERIE, suppléante
Chef de l'Unité de suivi financier et gestion patrimoniale - UFGP DAI Adjointe à la cheffe de l'UFGP - DAI Gestionnaire financière	Création et transmission des Fiches COM	Françoise TERLIN, titulaire Tiffany CHAPALAIN-PIERRE, suppléante Cédric CARLIER, titulaire Siegrid LABRACHERIE, suppléante

Structures	Fonctions	Types d'acte faisant l'objet d'une subdélégation	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (Inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III titre VI et compte de commerce 912			
MA ANGERS	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef des Services Pénitentiaires <u>Responsable des services administratifs</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Paloma CASADO-TORRES Etienne LE BRUN Anthony GAUTIER <u>Marianne CHAUVIN</u>
CD ARGENTAN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Cindy AUBERT Thierry LE TENNIER
MA BREST	Cheffe d'établissement <u>Adjointe à la cheffe d'établissement</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphanie BILGER <u>Josephine FUIS-NICOT</u>
CP CAEN IFS	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'insertion et de Probation - Responsable SAS <u>Responsable des services administratifs</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEULLU (METAYER) <u>Stéphanie BOUSTIAUD</u>
CP CAEN	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Jean-Luc GOLOB François MARIE Marion VARINGOT <u>Sophie FANNE épouse HEROUIT</u>
MA CHERBOURG	Cheffe d'établissement Adjointe à la Cheffe d'établissement Adjoint au Chef de détention Officier	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Sophie DUPRAT-RUEL Philippe JARZYNYKA Jérôme CHAMBRILLON <u>Bertrand COUFAU</u>
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUF XXXX Nathalie TOLLEMER <u>Christine PRAUX</u>
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikael BIHAN
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Jean-Georges LAVAL <u>Jérôme TRICOT</u>
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Franck AUPAIS Massala PANGUI <u>Laurent LESPÈRE</u>
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Officier <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Jean Pierre CALERO Alexandre LEBEVRE <u>Isabelle LAUDUIS (RABIN)</u> Renaud LACOMBRE
CP LE HAVRE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée <u>Responsable des services administratifs</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE) Emeline BOUTIER Catherine OMI
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Delphine CLOAREC Dorian HAMDAGUI Romaric LEGRAND XXXX
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement <u>Directeur technique</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Amélie RANFAING-DELVIGNE Lucie LE CLÈRE Franck LE DANTEC
CP NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Charlotte DOURLIHES Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET
QMA NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Charlotte DOURLIHES Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphane GLAPPIER Fabrice MOROT Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
CP RENNES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers <u>Directeur technique</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Aude KARDAS-WESSBECHER Claire HAIRAND Romain GRANIER Florie CLOITRE Roland DUFAUX
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Cécile GUILLOTET (JAN) Anne Sophie ARAUJO Christelle BOUTIN Lyndie VERGEROLLE
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires <u>Responsable des services administratifs et financiers</u>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Noémie ROUSSEL Noura BERBACHI Claire VARIN
MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Céline DOMINGO Frédérique MATHYS

MA SAINT MALO	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Cheffe de Détention</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Gabriel THENARD
CD VAL DE REUIL	<p>Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Sylvette ANTOINE Laure VANDEL
MA VANNES	<p>Responsable des services administratifs et financiers Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Nathalie GAILLE Xavier RIDEAU Stéphane BROUQUEL
2- Exécution des marchés de gestion déléguée			
CD ARGENTAN	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Cindy AUBERT Thierry LE TENNIER
CP CAEN IFS	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS Responsable des services administratifs</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEUILLU (METAYER) Stéphanie BOUTIAUD
CP CONDE SUR SARTHE	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUP XXXX Nathalie TOLLEMER Christine PÉFAUX
CP LE HAVRE	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Renaud LACOMBRE Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE) Emeline BOUTIER Catherine QUIL
CP LE MANS LES CROISSETTES	<p>Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Delphine CLOAREC Dorian HAMDAROU Romaric LEGRAND Isabelle MOREAU
QMA NANTES	<p>Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Dreudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Charlotte DOURLIHES Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET
EPM ORVAULT	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Stéphane GUAPPIER Fabrice MOROT Séverine MIGNOT (application ISIS uniquement) Valérie GÉFFROY (application ISIS uniquement)
CP RENNES-VEZIN	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers</p>	Devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes, etc.	Cécile GUILLOT (JAN) Anne Sophie ARAUJO Christelle BOUTIN Lynda VERGERELLE
3- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires			
MA ANGERS	<p>Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Paloma CASADO-TORRES Etienne LE BRUN Anthony GAUTIER Marianne CHAUSSIVERT
CD ARGENTAN	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Cindy AUBERT Thierry LE TENNIER
MA BREST	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stéphanie BILGER Josephine PUIS-NICOT
CP CAEN IFS	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS Responsable des services administratifs</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEUILLU (METAYER) Stéphanie BOUTIAUD
CP CAEN	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Jean-Luc GOLOB François MARIE Marion VARINGOT Sophie IÉANNE épouse HEROUJUT
MA CHERBOURG	<p>Cheffe d'établissement Adjoint à la Cheffe d'établissement Adjoint au Chef de détention Officier</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Sophie DUPRAT-RUEL Philippe JARZYNSKA Jérôme CHAMBRILLON Bertrand COUPEAU
CP CONDE SUR SARTHE	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUP XXXX Nathalie TOLLEMER Christine PÉFAUX
MA COUTANCES	<p>Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikael BIHAN
MA EVREUX	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Mohamed MOKHTARI Vincent SAA
MA FONTENAY LE COMTE	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
MA LA ROCHE SUR YON	<p>Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Franck AUPAIS Massala PANGUI Laurent LEFEBVRE
MA LAVAL	<p>Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Jean Pierre CALERO Alexandre LEFEBVRE Jessica LANDAIS (BABIN)

CP LE HAVRE	<p>Chief d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Renaud LACOMBRE Olivier COURCHE Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE) Emeline BOUTIER Catherine OHL</p>
CP LE MANS LES CROISSETTES	<p>Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Delphine CLOAREC Dorian HAMDAGUI Romaric LEGRAND Isabelle MOREAU</p>
CP LORIENT	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur technique</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Amélie RANFAING-DELVIGNE Lucile LE CLERE Franck LE DANTEC</p>
CP NANTES	<p>Chief d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Dieudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Charlotte DOURLIHES Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET</p>
QMA NANTES	<p>Chief d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Dieudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Charlotte DOURLIHES Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET</p>
EPM ORVAULT	<p>Chief d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Stéphane GLAPPIER Fabrice MOROT Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY</p>
CP RENNES	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Directeur technique</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Aude KARDAS-WESSBECHER Claire MAIRAND Romain GRANIER Florie CLOITRE Roland DUFAUX</p>
CP RENNES-VEZIN	<p>Chief d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Cécile GUILLOT (JAN) Anne Sophie ARAUJO Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE</p>
MA ROUEN	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Élise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Noémie ROUSSEL Noura BERBACHI Claire VARINI</p>
MA SAINT BRIEUC	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Chief d'établissement</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Céline DOMINGO Frédérique MATTHYS</p>
MA SAINT MALO	<p>Adjointe au chef d'établissement Chief de Détention</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Gabriel THENARD</p>
CD VAL DE REUIL	<p>Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable des services administratifs et financiers</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Sylvette ANTOINE Laure VANDEL Nathalie GAILLE</p>
MA VANNES	<p>Chief d'établissement Adjoint au chef d'établissement</p>	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	<p>Xavier RIDEAU Stéphane BROUXEL</p>
4-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement par carte achat			
MA ANGERS	<p>Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chief des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	<p>Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM</p>	<p>Paloma CASADO-TORRES Étienne LE BRUN Anthony GAUTIER Marianne CHAUSSEVIER Marianne CHAUSSEVIER Céline CHEFDEVILLE Michaël BOCHU Isabelle HOUSAIS Peggy LAMBINET</p>
CD ARGENTAN	<p>Chief d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	<p>Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM</p>	<p>Amadou MALLOUM Patricia NOGUERA Cindy AUBERT Thierry LE TENNIER Corinne BAERT Maria DIAZ</p>
MA BREST	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire</p>	<p>Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM</p>	<p>Stéphanie BILGER Josephine PUIS-NICOT Laurence CUCCIA Françoise LE GALL</p>
CP CAEN IFS	<p>Chief d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation - Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	<p>Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM</p>	<p>Vincent RAVOISIER Fanny DARGHAM Julie WOILLEZ Anne-Claire FEUILLU (METAYER) Stéphanie BOISTUAUD</p>
CP CAEN	<p>Chief d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires</p>	<p>Signature des ROP et ROA Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM</p>	<p>Jean-Luc GOLOB François MARIE Manon VARINGOT Laurent PINLOCHE Laurent PINLOCHE David BONDU Maria LOUCHE Dider NIOBEY Philippe SATEL</p>
MA CHERBOURG	<p>Cheffe d'établissement Adjointe à la Cheffe d'établissement Adjoint au Chef de détention Officier</p>	Signature des ROP et ROA	<p>Sophie DUPRAT-RUEL Philippe JARZYKA Jérôme CHAMBRILLON Bernard COLPEAU</p>

	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sandrine BELLETOILE Sabrina LAISNE
CP CONDE SUR SARTHE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la gestion déléguée Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Vincent VERNET Arnaud CAHAGNET Didier VAULOUPE XXXX Nathalie TOULEMER Christine PÉFAUX
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Mickael GODIN Laure JOYEAU
MA COUTANCES	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Lieutenant et Capitaine	Signature des ROP et ROA	Lionel LE FRANCOIS Murielle MEDOC ELMA Mikael BIHAN
	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Laurence AUBRIL
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Caroline LATOIRO Marie SARDOU Laëtitia VALLE Mélodie LEFRANCOIS Aurélie GRAS
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sylvie SORIN Wilfrid RAMBAUD
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de Détention Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Franck AUPAIS Massala PANGUI Laurent LEFEBVRE
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Barbara FRONTIGNY Aurélien RAMBEAUD
MA LAVAL	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Chef de détention Officier Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Christelle GIRAUD Yann DEGOUEY Jean Pierre CALERO Alexandre LEFEBVRE Jessica LANDAIS (RABIN)
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Mélanie PLUSQUELLEC Claire CELLIER Valéry COSNARD Renaud LACOMBRE
CP LE HAVRE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable de la Gestion déléguée Responsable des services administratifs Responsable des services administratifs et financiers Responsable de la gestion déléguée Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Olivier COUCHE Guillemette ROBILLIARD (DUTERRE) Emeline BOUTIER Catherine OUI Ilyes BOUKHARI Marjorie DUBOC Valérie LEMAITRE Léa JEANNE-DIT-FOUQUE
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Delphine CLOAREC
CP LE MANS LES CROISSETTES	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable SAS Responsable des services administratifs Responsable Budget et Gestion Déléguée Responsable des services administratifs et financiers Responsable budget et gestion déléguée Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Dorian HAMDAR Romaric LEGRAND Gwénaëlle JONNAIS
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Romaric LEGRAND Gwénaëlle JONNAIS Virginie HUARD Nathalie MOUSNIER
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur technique Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Amélie RANFAING-DELVIGNE Lucie LE CLERE Franck LE DANTEC
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sabrina HUET Céline CHAPON
CP NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Charlotte DOURLHIES Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET Renaud LACOMBRE
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Adrien ROUSSET Roselyne LEROUX Véronique DUROU Didier FOULON Karine OBERLAENDER Sihouar BEN-HAMOUDA Anisamati SOUFI
QMA NANTES	Chef d'établissement Adjoint au Chef d'établissement Directeur QCD Directrice adjointe QCD Directrice adjointe QCD Directeur QMA Directeur adjoint - QMA Directrice adjointe - QMA Responsable des services administratifs et financiers	Signature des ROP et ROA	Dieudonné MBELEG Arnaud MALET Jasmine BAZENET Charlotte DOURLHIES Benoit SERGENT François PENARD Julie TERRISSE Adrien ROUSSET
	Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Adrien ROUSSET Chantal MENTEC
EPM ORVAULT	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Responsable des services économiques Responsable des services économiques et de la Gestion déléguée	Signature des ROP et ROA	Stéphane GLAPIER Fabrice MORDOT Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Séverine MIGNOT Valérie GEFFROY
CP RENNES	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directeur des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Directeur technique	Signature des ROP et ROA	Aude KARDAS-WESSBECHER Claire MAIRAND Romain GRANIER Florie CLOITRE Rajane DUFALX

	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Florie CLOITRE Catherine HALLIER Cécile GIACOMETTI
CP RENNES-VEZIN	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Cécile GUILLOTEL (IAN) Anne Sophie ARAUJO Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE
	Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE Edith HAREL
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Directrice des Services Pénitentiaires Directrice des Services Pénitentiaires Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Elise THEVENY Séverine ACKER (LAUNAY) Noémie ROUSSEL Noura BERBACHI Claire VARIN
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Charlotte CWWYNAR Delphine BARIL Angelina LECLERC Colette MACENTINO
MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Céline DOMINGO Frédérique MATHYS
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Véronique JUGON Eric COLLIN
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjointe au chef d'établissement Cheffe de Détention Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Gabriel THENARD
	Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Marina MILON Nathalie VASSEUR
CD VAL DE REUIL	Cheffe d'établissement Adjointe au chef d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Sylvette ANTOINE Laure VANDEL
	Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Nathalie GALLE Nathalie GALLE Annelise SINET Emilie VITRE Béatrice RASSOUW Angéline ABTU
MA VANNES	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Xavier RIDEAU Stéphane BROUQUET
	Responsable des services administratifs et financiers Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Christophe BEGUIN Odile RIDEAU
5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC			
MA ANGERS	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Mananne CHAUSSEVIER Cécile BROQUET-CHEFDEVILLE Isabelle HOUSAIS Emmabuel RUFFINE Cécile ZANOTTI
CD ARGENTAN	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Connee BAERT Maria DIAZ (VALET) XXXX
MA BREST	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Laurence GUCCIA Christelle BOLESKEI Eve GENTIL Harry ROBERT - MAD de la DISP Lille Faouzi SAID
CP CAEN IFS	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Stéphanie BOISTUAUD Magali CANONNE Aude LE DRAMP Coralie MUSSON Géraldine PILLEU
CP CAEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Sophie JEANNE épouse HEROULT David BONDU Stéphanie LOUCHE Didier NIOBEY Sandrine PEPIN Philippe BATEL
MA CHERBOURG	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Florence DEBLOCK Sabrina LAISNE (PAILLARD)
CP CONDE SUR SARTHE	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Christine PREAUX Laure JOYEAU Micael GODIN
MA COUTANCES	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Laurence AUBRIL
MA EVREUX	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Lucretia VALLE Caroline LATOIRO Théophile TRAORE Emilie FOULON Aurélien GRAS
MA FONTENAY LE COMTE	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Farahel HAUT Jean-Georges LAVAL Jérôme TRICOT Sylvie JOURDAIN Wilfrid RAMBAUD
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Sylvie SORIN Wilfrid RAMBAUD
MA LA ROCHE SUR YON	Chef d'établissement Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Franck AUPAIS Stéphane BAZILLIER Aurélien RAMBEAUD
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Barbara FRONTIGNY Aurélien RAMBEAUD
MA LAVAL	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Jessica LANDAIS (BABIN) Clare CELLIER Valéry COSNARD Christelle GIRAUD
CP LE HAVRE	Responsable des services administratifs et financiers Responsable de la gestion déléguée Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Catherine OHL Emeline BOUTIER Valérie LEMAIRE Léa JEANNE-DIT-FOUQUE Claire AUBRY (DUBOC) Mélanie LEBREQUIER
CP LE MANS LES CROISSETTES	Responsable des services administratifs et financiers Responsable budget et gestion déléguée Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Romarc LEGRAND Gwenaelle JONNAIS Virginie HUARD
CP LORIENT	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Sabrina HUET Cécile CHAPON

CP NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Adrien ROUSSET Sihour BEN-HAMOUA Juliette BORDOT Virginie CADORET Karine PICHON
QMA NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Bruno CHAUVIN Chantal MENTEC
EPM ORVAULT	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Séverine MIGNOT Valérie GEFROY
CP RENNES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Flore CLOITRE Catherine HALLIER Céline GIACOMETTI
CP RENNES-VEZIN	Responsable des services administratifs Responsable des services financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Christelle BOUTIN Lynda VERGEROLLE Stéphanie-Aurélienne FONTAINE
MA ROUEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Claire VARIN Karine SAAD Angelina LECLERC Collette PIACENTINO
MA SAINT BRIEUC	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Céline DOMINGO Frédérique MATHYS Eric COLLIN
MA SAINT MALO	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Philippe MERCIER Caroline THIRIOT Emilie SERVET-PELLERIN Marina MILON Didier LAIR Nathalie VASSEUR
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	XXXX Nathalie VASSEUR
CD VAL DE REUIL	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Nathalie GALLE Annelise BINET Emilie VITRE Béatrice RASSOUW Angeline ARTU Christophe BÉGUIN
MA VANNES	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	
6: Validation des états de frais de déplacements			
MA ANGERS	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Marianne CHAUSSIVERT Céline BROQUET-CHEFDEVILLE Isabelle HOUSAIS Emmanuel RUFFINE Céline ZANOTTI
CD ARGENTAN	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Corinne BAERT Maria DIAZ (VALET) XXXX
MA BREST	Adjointe à la Cheffe d'établissement Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Joséphine PUIS-NICOT Laurence CUCCIA Christelle BOLESKEI Eve GENTIL Prasila WEKO
CP CAEN IFS	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Patricia BOURGEOIS Magali CANONNE Aude LE DRAMP Coralie MUSSON Géraldine PHILIPPE David BONDU
CP CAEN	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Sophie HEROUT Stéphane LOUCHE Marine SAINT JALMES
MA CHERBOURG	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Florence DEBLOCK Christel DUPUIS
CP CONDE SUR SARTHE	Adjoint au Chef d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Arnaud LAHAGNEI Christine PREAUX
MA COUTANCES	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Mickael GODIN Laure JOYEAU Laurence AUBRIL
MA EVREUX	Chef d'établissement Adjoint au chef d'établissement Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Soline CASE Sophie DESOBEAUX Lionel LE FRANCOIS
MA FONTENAY LE COMTE	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Mohamed MOKHTARI Vincent SAR Caroline LATOIRO Emilie FOULON Mélanie QUATREHOMME Lazita VALLÉ Farahel HAUTI Christelle TRAPPE Vanessa ARLOUIN
MA LA ROCHE SUR YON	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Corine ARNAUD Jessica BRIYS Alice SELLIER Marina TAMURA (MAUGER) Estelle VERGNAUD
MA LAVAL	Adjoint au Chef d'établissement Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Anne REAULT Corinne LUNARD Alexandre CHALIVET
CP LE HAVRE	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Yann DEGOUET Jessica LANDAIS (BABIN) Claire CELLIER Monnain-Innocent GUEI
CP LE MANS LES CROISSETTES	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Lea JEANNE-DIT-FOUQUE Valérie LEMAIRE Claire AUBRY (DUBOC) Mélanie LEBREQUIER
CP LORIENT	Cheffe d'établissement Adjointe à la cheffe d'établissement Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Virginie HUARD Amélie RANFAING-DELVIGNE Lucie LE CLERE Céline CHAPON Sabrina HUET

CP NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Adrien ROUSSET Silhouar BEN HAMOUDA Virginie CADORET Karine PICHON Benoit SERGENT Isaï LOIAL Chantal MENTEC
QMA NANTES	Responsable des services administratifs et financiers Responsable du Pôle Suivi du Marché Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Adrien ROUSSET Bruno CHAUVIN Chantal MENTEC Silhouar BEN HAMOUDA Virginie CADORET Karine PICHON Isaï LOIAL Arnold VALENCE Fabrice MOROT
EPH ORVAULT	Adjoint au Chef d'établissement Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Valérie GEFROY Christelle JASMIN Sandra LABRUX Séverine MIGNOT
CP RENNES	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Catherine HALLIER Céline GIACOMETTI Véronique SOUSSET
CP RENNES-VEZIN	Responsable des services financiers Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Lynda VERGEROLLE Stéphanie-Auréliette FONTAINE Isaï FIEVENT
MA ROUEN	Cheffe d'établissement Officier Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Sébastien LAUNAY Claire VARIN Karine SAAD Angéline LECLERC Colette PIACENTINO
MA SAINT BRIEUC	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Eric COLLIN Sylvie HASCOET Nathalie LEMEE
MA SAINT MALO	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Marina MILON Nathalie VASSEUR
CD VAL DE REUIL	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Angéline ARTU Annelise BINET Béatrice RASSOUW Emilie VITRE
MA VANNES	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Christophe BEGUIN Pascale JAEGLE

Structures	Fonctions	Engagement et liquidation des dépenses	NOM du Titulaire de la délégation et des suppléants (inscrire un nom par ligne suivi de la mention titulaire ou suppléant)
1- Signature des devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III et titre VI			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Destinataire	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE) Manon LION Anouar BEN M'BAREK Clara LE BRAS Farid ACHOUCHE Dominique DEAN xxxx
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Delphine FOURNIER Marie-Andrée JANOT Marc MERLIN Alban DABOUIS
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Caroline PARISOT XXXX Laure JOUENNE Marie SATHUNE
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Laurent LUDOWICZ Marie-Anne BONNIN (TOMBAL) Pascale NORMAND
SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Edouard FOUCAUD Magali VAN DEN AVENNE Charlène LAGARDE Eugénie GUERIN Evelyn BOUTEAU
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Patricia GODARD Aurélien LE DRESSAY (ROGER)
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Loïc KAPINSKI Christophe PAYEN Emilie DELAUNAY Maliys CAZER
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice adjointe du SPIP 35	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	XXXXX David RIGAUD Marie-Anne BONNIN (TOMBAL)
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice d'Insertion et de Probation	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Emmanuelle CALMON Dinah GRENECHE (ANJARINIVO ANTENAINA) XXXX
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - BA Avranchain	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Stéphan FEUILLARD David MENARD Atens STAN (LASBLEIZ) Théogène BALAUD Laurent-Xavier CONCE
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Gabriel PROUVEUR Olivier MOREAU
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Karine MARIE Stéphanie TOUZEAU Rafaal BCHINI
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Destinataire	Marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, titres de perception, états de recettes etc...	Céline LEGUILLON Marc LEMEE-LEBEAU Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
2- Validation des ordres à payer et des intérêts moratoires			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Destinataire	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE) Manon LION Anouar BEN M'BAREK Clara LE BRAS Farid ACHOUCHE Dominique DEAN xxxx

SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Delphine FOURNIER Marie-Andrée JANOT Marc MERLIN Alban DABOUIJS
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Caroline PARISOT XXXX Laure JOUENNE Marie SANTHUNE
SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Laurent LUDDOWICZ Marie-Anne BONNIN (TOMBAL) Pascale NORMAND
SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Edouard FOUCAUD Magali VAN DEN AVENNE Charlène LAGARDE Eugénie GUERIN Evelyne BOUTEAU
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Patricia GODARD Aurélien LE DRESSAY (ROGER)
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avanches	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Loïc KAPINSKI Christophe PAYEN Emilie DELAUNAY Mailys CAZER
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	XXXXX David RIGAUD
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Emmanuelle CALMON Dinah GRENECHE (ANJARINIVO ANTENAINA) XXXXX
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'antenne - SA Arzentan	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Stephan FEUILLARD David MENARD Atena STAN (LASBLEIZ) Théogène BALAUD Laurent-Xavier CONCE
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Gabriel PROUVEUR Olivier MOREAU
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Responsable des services administratifs et financiers	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Karine MARIE Stéphanie TOUZEAU Rafaël BICHINI
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Validation des ordres de payer (ODP) et des intérêts moratoires (IM)	Céline LEGUILLON Marc LEMEE-LEBEAU Nina FIGLIUZZI Manon PERCIER SOLER
3-Traitement des relevés d'opération et des demandes de paiement			
SPIP 14	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Responsable	Signature des ROP et ROA	Marie SERET (LE MONNIER DE GOUVILLE) Manon LION Anouar BEN M'BARECK Clara LE BRAS Farid ACHOUCHE Dominique DEAN XXXXX
	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Dominique DEAN Pamela DIOT
SPIP 22	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Signature des ROP et ROA	Delphine FOURNIER Marie-Andrée JANOT Marc MERLIN Alban DABOUIJS
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Philippe CLOAREC Aymeline DELACROIX
SPIP 27	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Signature des ROP et ROA	Caroline PARISOT XXXX Laure JOUENNE Marie SANTHUNE
	Gestionnaires	Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	Sylvie PITRE Michel DUBOIS

SPIP 29	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation <u>Responsable des services administratifs et financiers</u> Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Charlotte SCHMOUCHKOVITCH Cécile GALLIGANI XXX XXX Christiane COZIC
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 35	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP <u>Responsable des services administratifs et financiers</u> Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Laurent LUDOWICZ Marie-Anne BONNIN (TOMBAL) Pascale NORMAND Corinne MARZI Hervé COZIEN
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 44	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation <u>Responsable des services administratifs et financiers</u> Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Edouard FOUCAUD Magali VAN DEN AVENNE Charlène LAGARDE Eugénie GUERIN Evelyne ROULTEAU Evelyne ROULTEAU Coralie BON
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP <u>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation</u> Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Patricia GODARD Aurélie LE DRESSAY (ROGER) Mylène HORNOY
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Cherbourg Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne de Coutances Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - cheffe d'antenne d'Avranches Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Loïc KAPINSKI Christophe PAYEN Emilie DELAUNAY Mailys CAZER Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Gestionnaires	Validation des ordres de payer (ODP)	XXXXX David RIGAUD Charlie FLOURDEAU Rachel SALLES
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP Directrice d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Emmanuelle CALMON Dinah GRENECHE (ANJARINIVO ANTENAINA) XXXX Matthieu PHILIPPE Gaelle RYBKA
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - Chef d'Antenne - IA Arzentan Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Stephan FEUILLARD David MENARD Atena STAN (LASBLEIZ) Théogène BALAUD Laurent-Xavier CONCE Anaïs BEDNAROWICZ-PITEL
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 72	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP Gestionnaires	Signature des ROP et ROA	Gabriel PROUVEUR Olivier MOREAU Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 76	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP <u>Responsable des services administratifs et financiers</u> Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Karine MARIE Stéphanie TOUZEAU Rafaet BCHINI Valentin COLLETER-LEFEVRE Stephan MARION
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
SPIP 85	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint à la DFSPIP Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation <u>Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation</u> Gestionnaire	Signature des ROP et ROA	Céline LEGUILLON Marc LEMEE-LEBEAU Nina FIGLIUZZI Mannon PERCIER, SOLER Aurélie SEIGNARD
		Transmission au comptable des Ordres de Payer (ODP) et des pièces relatives aux dépenses réglées par carte d'achat de niveau 1 et 1bis PAR FICHE COM	
4- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire - Validation et constatation de SF - création et transmission de FC			
SPIP 14	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Dominique DEAN Lydie VINCENT XXXX
SPIP 22	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Philippe CLOAREC
SPIP 27	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Nadège PERRIER Michel DJUBOIS
SPIP 29	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Christiane COZIC

SPIP 35	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Pascale NORMAND Hervé COZIEN Solen ANLI RICHARD Audrey BEVEL
SPIP 44	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Evelyne BOUTEAU Coralie BON
SPIP 49	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjointe à la DFSPIP	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Patricia GODARD Aurélie LE DRESSAY (ROGER)
	Gestionnaires		Alexandra GONTHIER Chris RICORDI
	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Myéline MORIN Chris RICORDI
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Loïc KAPINSKI Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Valérie KOPEC Alexandra DI-CEGLIE
SPIP 53	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Matthieu PHILIPPE Gaëlle RYBKA
SPIP 61	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Adjoint au DFSPIP	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Stephan FEUILLARD David MENARD Anais BEDNAROWICZ-PITEL
	Gestionnaire		Anais BEDNAROWICZ-PITEL
	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Anais BEDNAROWICZ-PITEL
SPIP 72	Gestionnaires	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Rafaet BCHINI Stephan MARION
SPIP 85	Gestionnaire	Validation et constatation SF - création et transmission de FC	Barbara FRONTIGNY
5- Validation des états de frais de déplacements			
SPIP 14	Adjointe à la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Directrice Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Anouar BEN M'BAREK Manon LION Emeline MARGELY Dominique DEAN Vanessa DIONNET XXXX Soraya GHALEM Méïssa LÉBOUCHER
SPIP 22	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Philippe CLOAREC
SPIP 27	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Michel DUBOIS Anne Sophie LAMOLY Nadège FERRIER
SPIP 29	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Christiane COZIC
SPIP 35	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Pascale NORMAND Hervé COZIEN Gwenaël MEILHAC Solen ANLI RICHARD
SPIP 44	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Evelyne BOUTEAU Coralie BON Kathelyne BOUTROUE
SPIP 49	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Chris RICORDI Alexandra GONTHIER Loïc KAPINSKI
SPIP 50	Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Alexandra DI-CEGLIE Séverine DUFRESNE Valérie ROUSSEL
SPIP 53	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	XXXXX Charlie PLOURDEAU Rachel SALLES
SPIP 56	Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Emmanuelle CALMON Corinne LE GENTIL-MERZOUK Matthieu PHILIPPE Gaëlle RYBKA
SPIP 61	Gestionnaire	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Anais BEDNAROWICZ-PITEL
SPIP 72	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Jérôme LAURENT Emmanuelle VANNOORENBERGHE
SPIP 76	Responsable des services administratifs et financiers Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Rafaet BCHINI Sybille DESOMBRE Stéphan MARION
SPIP 85	Adjoint à la DFSPIP		Marc LEMEE-LEBEAU
	Gestionnaires	Etats de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs	Barbara FRONTIGNY Virginie GRESEAU Jessica RICHARD

DRAAF

R53-2025-12-09-00006

Décision portant subdélégation de signature de
Monsieur Benjamin BEAUSSANT DRAAF de
Bretagne en matière administrative



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

DÉCISION

portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, en matière administrative,

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 4 juillet 2024 nommant Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 21 mai 2024 portant nomination de Mme LE CRENN en qualité de directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 24 octobre 2022 nommant M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2025/DRAAF/DSG du 08 décembre 2025 portant délégation de signature à Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu la décision du 1^{er} décembre 2025 portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT, DRAAF, en matière administrative ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, subdélégué à Florence LE CRENN, directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, la délégation qu'il a reçue de Monsieur Franck ROBINE ;

Article 2 : La délégation de signature prévue aux articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral n°2025/DRAAF/DSG du 4 décembre 2025 précitée est également subdélégée par M. Benjamin BEAUSSANT aux agents dont les noms suivent, dans la limite de leurs missions.

Service régional de l'alimentation (SRAL) :

- Mme Djérène MASO, cheffe du SRAL ;
- Mme Sarah GULLY, adjointe à la cheffe du SRAL ;
- Mme Emma BOURSAULT, cheffe du pôle végétal ;
- Mme Claudine KEROMNES, responsable de l'antenne du pôle végétal, située à GOUESNOU.

Service régional de l'économie et des filières agricoles et agroalimentaires (SREFAA) :

- Mme Sandrine MOUTAULT, cheffe du SREFAA
- M. Laurent BACCELLA, adjoint à la cheffe de service du SREFAA.

Service régional de la formation et du développement (SRFD) :

- M. Fabrice HENRY, chef du SRFD ;
- Mme Charlotte BACZYNSKI, adjointe au chef du SRFD ;
- M. Vincent MORANTIN, chef de la Mirex Nord-Ouest ;
- Mme Claire LE ROY, adjointe au chef de la Mirex Nord-Ouest ;

Service régional de l'agri-environnement, de la forêt et du bois (SRAFOB) :

- Mme Laëtitia BOMPERIN, cheffe du SRAFOB ;
- Mme Camille BECHAUX, adjointe à la cheffe du SRAFOB ;

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) :

- Mme Claire CHEVIN, cheffe du SRISE ;
- M. Luc GOUTARD, adjoint à la cheffe du SRISE.

Secrétariat général :

- M. Éric ESPAIGNET, secrétaire général adjoint de la DRAAF de Bretagne ;
- Mme Marion TOULOUSE, déléguée régionale à la formation continue ;

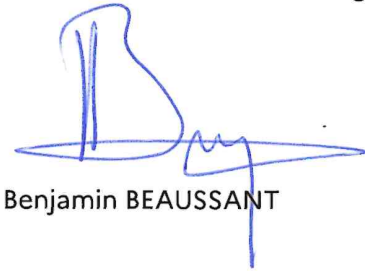
Article 3 : La décision de la DRAAF portant subdélégation de signature en matière administrative du 1^{er} décembre 2025 est abrogée.

Article 4 : La présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 5 : Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et les chefs de service de la DRAAF sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne et affichée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne.

Fait à Rennes, le 09 décembre 2025

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Benjamin BEAUSSANT

DRAAF

R53-2025-12-09-00008

Décision portant subdélégation de signature en
matière de d'ordonnancement secondaire



DÉCISION

portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

- Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiées, notamment son article 34 ;
- Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n°2005-54 du 27 janvier 2005 modifié relatif au contrôle financier au sein des administrations de l'Etat ;
- Vu le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;
- Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu l'arrêté du 30 décembre 2008 du ministre de l'agriculture et de la pêche portant règlement de comptabilité du ministère de l'agriculture et de la pêche pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 4 juillet 2024 nommant Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 21 mai 2024 portant nomination de Mme LE CRENN en qualité de directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bretagne ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 24 octobre 2022 nommant M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°2025/DRAAF/DSF-marché du 08 décembre 2025 portant délégation de signature financière à Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Bretagne ;

DÉCIDE

Article 1 : M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne subdélègue à Mme Florence LE CRENN, directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et à M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, les délégations qu'il a reçues de M. Franck ROBINE par l'arrêté préfectoral n°2025/DRAAF/DSF-marché du 08 décembre 2025.

Article 2 : Subdélégation de signature est également accordée par M. Benjamin BEAUSSANT à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des recettes et des dépenses imputées sur le budget du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, sur le budget des services du Premier ministre, et sur le budget du ministère chargé du budget, aux agents de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne dont les noms suivent :

Service régional de l'alimentation (SRAL) :

- Mme Djérène MASO, cheffe du SRAL ;
- Mme Sarah GULLY, adjointe à la cheffe du SRAL ;
- Mme Emma BOURSAULT, cheffe du pôle végétal ;
- Mme Claudine KEROMNES, responsable de l'antenne du pôle végétal, située à GOUESNOU ;

Service régional d'économie et des filières agricoles et agroalimentaires (SREFAA) :

- Mme Sandrine MOUTAULT, cheffe du SREFAA ;
- M. Laurent BACCELLA, adjoint à la cheffe de service du SREFAA ;

Service régional de la formation et du développement (SRFD) :

- M. Fabrice HENRY, chef du SRFD ;
- Mme Charlotte BACZYNSKI, adjointe au chef du SRFD ;
- M. Vincent MORANTIN, chef de la Mirex Nord-Ouest ;
- M. Claire LE ROY, adjointe au chef de la Mirex Nord-Ouest ;

Service régional de l'agri-environnement, de la forêt et du bois (SRAFOB) :

- Mme Laëtitia BOMPÉRIN, cheffe de service ;
- Mme Camille BECHAUX, adjointe à la cheffe du SRAFOB ;

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) :

- Mme Claire CHEVIN, cheffe de service ;
- M. Luc GOUTARD, adjoint à la cheffe de service.

Secrétariat général :

- M. Éric ESPAGNET, secrétaire général adjoint ;

- CHEVIN Claire
- GOUTARD Luc
- MOBIHAN Stéphanie
- LETELLIER Bénédicte
- TIRADO Catherine

Article 7 : Délégation de signature est donnée aux agents suivants de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour valider numériquement, dans l'outil chorus formulaire, les actes pris pour le compte de la DRAAF Bretagne, dans la limite de leurs attributions :

- BALIQUE Benjamin ;
- ESPAGNET Éric ;
- HENRY Fabrice ;
- MORANTIN Vincent ;
- LE ROY Claire ;
- LECHEVESTRIER Sophie ;
- COLLIN Sylvie ;
- ARMAND Céline.

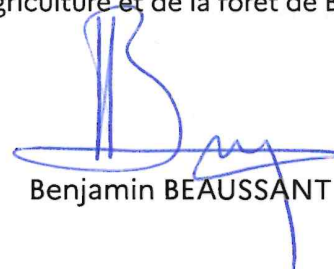
Article 8: La décision du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire du 1^{er} décembre 2025 est abrogée.

Article 9 : La présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 10: Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au directeur régional des finances publiques, publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne et affichée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne.

Fait à Rennes, le 9 décembre 2025

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Bretagne



Benjamin BEAUSSANT

- Mme Marion TOULOUSE, déléguée régionale à la formation continue ;
- Mme Sylvie COLLIN, responsable comptable ;

Article 3 : Subdélégation de signature est accordée par M. Benjamin BEAUSSANT à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et compétences, les actes concernant la mise en paiement des dépenses du titre II sur le budget du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire aux agents suivants :

- M. Éric ESPAGNET, secrétaire général adjoint ;
- Mme Marion TOULOUSE, déléguée régionale à la formation continue.

Article 4 : Subdélégation de signature est accordée par M. Benjamin BEAUSSANT à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant l'ordonnancement des dépenses imputées sur le budget du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire : BOP n° 143 "Enseignement technique agricole", à Mme Sophie LECHEVESTRIER, cheffe du pôle suivi des établissements publics et du budget au SRFD et Mme Céline ARMAND, en tant que gestionnaire budgétaire.

Article 5 : Pour l'utilisation de l'application Chorus, les agents suivants sont autorisés dans la limite de leurs attributions, à procéder aux mouvements de crédits dans chorus :

- Benjamin BALIQUE
- Eric ESPAGNET
- Sophie LECHEVESTRIER
- Sylvie COLLIN
- Céline ARMAND

Article 6 : Délégation de signature est donnée aux agents suivants aux fins de signer tous actes, documents ou décisions se traduisant par l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État concernant les frais de déplacement (mission et formation) engagé au bénéfice des personnels gérés, en la matière, par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne :

- BALIQUE Benjamin
- ESPAGNET Éric
- MOUSSET Patrick
- TOULOUSE Marion
- COLLIN Sylvie
- GAULT Célia
- MAUCORPS Graziella
- HAUDEBOURG Nathalie
- HENRY Fabrice
- BACZYNSKI Charlotte
- MOUTAULT Sandrine
- BACCELLA Laurent
- PHE Christian
- MASO Djérène
- GULLY Sarah
- BOMPERIN Laëtitia
- BECHAUX Camille

DRAAF

R53-2025-12-09-00009

Décision portant subdélégation de signature
pour l'exécution des missions de l'établissement
public France AgriMer



DÉCISION

portant subdélégation de signature pour l'exécution des missions de l'établissement public FranceAgriMer

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Vu le livre VI du code rural, titre II, chapitre 1er, et notamment les articles R 621-27 et R 621-28;

Vu l'ordonnance n° 2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement (ASP) et de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Vu le décret n°84-1191 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux services déconcentrés du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu la convention du 13 octobre 2009 entre le directeur général de FranceAgriMer et le préfet de la région Bretagne ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment son article 29 ;

Vu le décret du 08 janvier 2025 portant nomination de M. Martin Gutton en qualité de directeur général de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 4 juillet 2024 nommant Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 21 mai 2024 portant nomination de Mme LE CRENN en qualité de Directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 24 octobre 2022 nommant M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu la décision du directeur général de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) du 26 novembre 2025 portant délégation de signature au profit de M. Franck ROBINE en sa qualité de représentant territorial de FranceAgriMer et d'ordonnateur délégué en résultant ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2025/DRAAF/FranceAgrimer/DSG du 08 décembre 2025 portant délégation de signature à M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de

l'agriculture et de la forêt de Bretagne portant sur les missions de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer dans la région de Bretagne ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. Benjamin BEAUSSANT directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne subdélègue à Mme Florence LE CRENN, directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et à M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, la délégation qu'il a reçue de M Franck ROBINE par l'arrêté préfectoral N°2025/DRAAF/FranceAgriMer/DSG du 08 décembre 2025.

Article 2 : Subdélégation de signature est également accordée par M. Benjamin BEAUSSANT à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences en la matière, les décisions et instructions nécessaires à l'accomplissement des missions de l'établissement public FranceAgriMer dans la région Bretagne, à l'exception des actes normatifs ou interprétatifs de portée générale, aux agents de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne dont les noms suivent :

- M. Sandrine MOUTAULT, cheffe du service régional de l'économie des filières agricoles et agroalimentaires (SREFAA),
- M. Laurent BACCELLA, adjoint à la cheffe du SREFAA ;
- M. Éric ESPAGNET, secrétaire général adjoint.

Article 3 : Subdélégation de signature est également accordée par M. Benjamin BEAUSSANT à Mme Sandrine MOUTAULT, M. Laurent BACCELLA et à M. Christian PHE pour la signature des états de frais de déplacement des agents de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) et des correspondances nécessaires à l'accomplissement des missions de l'établissement public FranceAgriMer dans la région Bretagne.

Article 4 : La décision du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne portant subdélégation de signature pour l'exécution des missions de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) du 12 février 2025 est abrogée.

Article 5 : La présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 6 : Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 9 décembre 2025

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Bretagne


Benjamin BEAUSSANT

DRAAF

R53-2025-12-09-00007

Décision portant subdélégation du pouvoir
adjudicateur par le code des Marchés publics



DÉCISION

portant subdélégation du pouvoir adjudicateur

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de M. Franck ROBINE préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 4 juillet 2024 nommant Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 21 mai 2024 portant nomination de Mme LE CRENN en qualité de directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Bretagne ;

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du 24 octobre 2022 nommant M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2025/DRAAF/DSF-marché du 8 décembre 2025 portant délégation de la signature du représentant du pouvoir adjudicateur à M. Benjamin BEAUSSANT, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne ;

Vu la décision du 1^{er} décembre 2025 portant subdélégation de signature de Monsieur Benjamin BEAUSSANT, DRAAF, en matière de marché public,

DÉCIDE

Article 1^{er} : M. Benjamin BEAUSSANT subdélègue à Mme Florence LE CRENN, directrice régionale adjointe de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, et à M. Benjamin BALIQUE, directeur régional adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne, la délégation qu'il a reçue de Monsieur Franck ROBINE, à l'effet de signer les marchés de fournitures, de services, des prestations intellectuelles et de travaux de l'Etat, quel que soit leur

montant, et tous les actes dévolus au pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics, pour les affaires relevant des domaines de compétence du ministère en charge de l'agriculture, à l'exception des conventions passées avec la région en application de l'article 59 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié susvisé.

Article 2 : La subdélégation prévue à l'article 1^{er} de la présente décision est également accordée à M. Éric ESPAIGNET, secrétaire général adjoint.

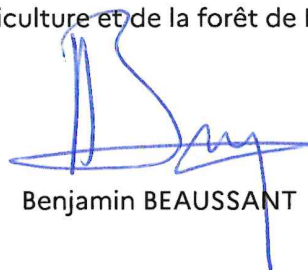
Article 3 : La décision du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne portant subdélégation de signature en matière de marchés publics du 1^{er} décembre 2025 est abrogée.

Article 4 : La présente décision est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 5 : Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au directeur régional des finances publiques de la région Bretagne, affichée à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le 9 décembre 2025

Le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Bretagne



Benjamin BEAUSSANT

Préfecture de zone sgami ouest

R53-2025-12-09-00010

251209 Arrêté délégation de signature Franck
ROBINE



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
OUEST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTÉ

donnant délégation à Madame Aurore LE BONNEC, préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, secrétaire générale pour l'administration du ministère de l'Intérieur dans la zone Ouest

**Le préfet de la région Bretagne
Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code de la défense ;

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le code pénal et notamment l'article 413-7 ;

VU le code de la route et notamment l'article R. 411-18 ;

VU le code de la voirie routière ;

VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 1435-2, L. 3131-8, L. 3131-9 et R. 1435-7 ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi n°2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

VU le décret n°95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale et notamment son article 3 ;

VU le décret n°95-1197 du 6 novembre 1995 modifié portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national ;

VU le décret n°2006-1780 du 23 décembre 2006 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion de certains personnels relevant du ministère de l'Intérieur ;

VU le décret n°2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment son article 63 ;

VU le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et du code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°2015-1625 du 10 décembre 2015 relatif à la composition des zones de défense et de sécurité, des régions de gendarmerie et des groupements de gendarmerie départementale ;

VU le décret n°2022-1112 du 3 août 2022 relatif à la réserve opérationnelle de la police nationale ;

VU le décret du 19 novembre 2025 nommant Monsieur Franck ROBINE, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU le décret du 23 juillet 2025 nommant Madame Aurore LE BONNEC, préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté du 16 octobre 1995 relatif au concours apporté par le commandement militaire et les administrations civiles aux préfets de zone en matière de défense de caractère non militaire ;

VU l'arrêté ministériel du 16 juin 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement des apprentis du ministère de l'Intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 26 janvier 2015 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains ouvriers d'État du ministère de l'Intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'Intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 28 décembre 2017 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'Intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 5 mai 2022 nommant aux fonctions de chef de l'état-major interministériel de la zone Ouest, le contrôleur général Cyrille BERROD à compter du 1^{er} avril 2022 ;

VU l'arrêté ministériel du 21 mars 2022 nommant aux fonctions de directrice de cabinet du préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Ouest, la commissaire de police Sonia CARPENTIER à compter du 4 avril 2022 ;

VU l'arrêté ministériel du 20 décembre 2023 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestions des agents non titulaire exerçant dans les services déconcentrés de la police nationale ;

VU l'arrêté du 31 juillet 2024 modifiant l'arrêté du 24 août 2000 fixant les modalités de recrutement et de formation des policiers adjoints recrutés au titre de l'article L. 411-5 du code de la sécurité intérieure ;

VU l'accord-cadre n°419567/SGA/SPAC/SDA/BPI du 10 novembre 2015, relatif à l'acquisition de cartes de paiement (carte achat et carte affaires) et prestations associées à destination des services de l'État et de ses établissements publics ;

VU la circulaire INT/E/03/00129/C du 22 décembre 2003 relative à la veille et à la gestion de crise ;

VU la note PN/DDCRS/SDO/BEP n° 160426 du 11 février 2016 relative à l'instruction commune d'emploi des forces mobiles de la Police Nationale et de la Gendarmerie nationale ;

VU la note technique du 20 mai 2016 relative au renfort de la participation des DREAL de zone et des DIR de zone au dispositif de veille, de pré-crise et d'assistance à la gestion de crise comme conséquence de la suppression des centres régionaux d'information et de coordination routières et du centre national d'information routière ;

VU l'instruction interministérielle N°10100/SGDSN/PSE/PSN/NP du 14 novembre 2017 relative à l'engagement des armées sur le territoire national lorsqu'elles interviennent sur réquisition de l'autorité civile ;

VU l'instruction interministérielle relative au déploiement et à l'utilisation de la carte affaires et de la carte d'achat du 16 mai 2023 ;

VU l'arrêté préfectoral n°16-182 du 10 octobre 2016 portant organisation de la gestion des crises routières de niveau zonal ;

VU l'arrêté préfectoral n°2018-47 du 11 octobre 2018 relatif au règlement du centre opérationnel de zone renforcé (COZ-R) ;

VU l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2023 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

VU l'arrêté préfectoral n°25-10-24-00001 du 24 octobre 2025 portant organisation de la préfecture de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

VU la décision du 19 juin 2025 portant affectation de madame Stéphanie LEFORT, administratrice de l'État du premier grade, en qualité d'adjointe au préfet délégué pour la défense et la sécurité, secrétaire général pour l'administration du ministère de l'Intérieur au sein de la zone Ouest, à compter du 23 juin 2025 ;

SUR proposition de la préfète déléguée pour la défense et la sécurité,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}: Délégation de signature est donnée à Madame Aurore LE BONNEC, préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine, à l'effet de signer tous les arrêtés, décisions, actes et documents concernant l'ensemble des compétences et attributions du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest :

- Tous arrêtés, décisions et actes relevant des missions de l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité et du centre opérationnel zonal, en matière de sécurité civile, de sécurité économique, de sécurité routière, de sécurité numérique ;
- Toutes réquisitions et décisions relevant de la coordination zonale des forces mobiles, des actes relatifs à la lutte contre l'immigration clandestine, du dialogue civilo-militaire ou de la sécurité intérieure ;
- Toutes correspondances et pièces administratives courantes relevant de l'administration du ministère de l'Intérieur ;
- Tous actes, décisions, arrêtés et documents concernant la gestion administrative et financière des personnels relevant du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest, y compris les arrêtés relatifs à la composition et à la nomination des membres des instances médicales statutaires et les arrêtés relatifs à la composition et à la nomination des membres des instances paritaires ;
- Tous actes, décisions, arrêtés et documents relatifs à la gestion administrative et financière des personnels de la police nationale ;
- Tous actes, décisions, arrêtés et documents relatifs à la gestion administrative et financière des personnels administratifs, techniques et des systèmes d'information et de communication de la gendarmerie nationale ;
- Tous actes, décision, arrêtés relatifs et documents à la gestion administrative et financière des personnels techniques et des systèmes d'information et de communication des préfectures ;
- Tous actes relatifs au recrutement et à la signature des contrats des apprentis en fonction dans les services du SGAMI Ouest et les services de police de la zone de défense et de sécurité Ouest ;
- Tous actes relatifs au recrutement et à la signature des contrats des personnels administratifs, techniques et des systèmes d'information et de communication affectés au SGAMI Ouest dont

la durée est inférieure ou égale à trois ans et qui ne sont pas soumis au visa du contrôleur budgétaire et comptable ministériel ;

- Tous actes relatifs au recrutement et signature des contrats des agents non titulaires affectés dans les services déconcentrés de la police nationale dont la durée est inférieure ou égale à un an et répondant à un besoin temporaire ;
- Tous actes, décisions, arrêtés relatifs aux agréments ou le refus d'agrément des candidatures aux concours de la police nationale ;
- Instruction des décisions d'estimer en justice, au règlement amiable ou au contentieux des affaires relevant de la compétence du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest. Dans les mêmes limites, la préfète déléguée est habilitée à correspondre directement avec l'agent judiciaire de l'État dans les actions portées devant les tribunaux judiciaires et à signer les mémoires en réponse devant les juridictions administratives ;
- Gestion administrative et financière de l'immobilier de la police nationale et notamment :
 - actes de location, d'acquisition ou d'échange de propriété passés par France Domaine,
 - approbation des conventions portant règlement d'indemnités de remise en état d'immeubles,
 - concessions de logement au profit de personnels relevant de la direction générale de la police nationale ;
- Gestion du patrimoine immobilier de la gendarmerie nationale ;
- Gestion administrative et financière des moyens matériels de la police nationale et notamment approbation des procès-verbaux de perte ou de réforme des matériels quelle qu'en soit la valeur ;
- Actes au titre de pouvoir adjudicateur, dans les limites fixées par l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, relatifs aux marchés publics, de tous marchés de travaux, de fournitures, ou de services ainsi que tout avenant à ces marchés – dits « formalisés » ou « adaptés », y compris les avenants des marchés préalablement passés par la région de gendarmerie de la zone de défense et de sécurité Ouest ;
- Agréments et acceptations de paiement des conditions des sous-traitants des marchés de travaux, de fournitures, ou de services pris pour le compte du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest ou pour celui des services de police et de gendarmerie ;
- Exécution et ordonnancement des opérations de dépenses et de recettes relevant de la compétence du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest, agissant pour son propre compte ou pour celui des services de police, de la gendarmerie et des systèmes d'information et de communication ;
- Décisions rendant exécutoires les titres de perception de régularisation, de réduction et d'annulation qu'il émet et admettant en non-valeurs les créances irrécouvrables ;
- Exercice du contrôle financier déconcentré :
 - demandes d'autorisation préalable de procéder à des engagements juridiques dans le cadre du pouvoir adjudicateur,
 - observations formulées par le contrôleur financier déconcentré,
 - compte rendu d'utilisation de ces crédits transmis au contrôleur financier ;
- Réalisation d'achats par carte achat, dans la limite du plafond autorisé ;
- Arrêtés, décisions et actes relevant des attributions de la direction zonale de la transformation numérique.

ARTICLE 2 : Demeurent soumis à la signature du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest :

- Les décisions, quelle qu'en soit la nature, que le préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest pourrait être amené à prendre en cas d'extension des pouvoirs arrêtée par le Premier ministre dans le cadre des dispositions de l'article R. 122-7 du code de la sécurité intérieure ;
- Les mesures de portée réglementaire et les réquisitions liées à la mise en œuvre des pouvoirs attribués au préfet de la zone de défense et de sécurité par les articles L. 742-3, R. 122-8 et

R. 122-9 du code de la sécurité intérieure, et les articles L. 3131-8 et L. 3131-9 du code de la santé publique ;

- Les arrêtés d'approbation des plans de niveau zonal ;
- Les ordres de réquisition de paiement prévus par l'article 38 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 ;
- Les demandes et les décisions de passer outre les refus de visas à l'engagement de dépenses émis par le directeur régional des finances publiques.

ARTICLE 3 : Conformément aux dispositions de l'article R.122-36 du code de la sécurité intérieure, en cas d'absence ou d'empêchement du préfet de la zone de défense et de sécurité, sa suppléance est exercée par la préfète déléguée pour la défense et la sécurité pour l'ensemble des attributions et compétences du préfet de zone, sans aucune restriction.

En cas d'absence ou d'empêchement simultané du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest et de la préfète déléguée pour la défense et la sécurité, la suppléance du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest est exercée par l'un des préfets de département de la zone de défense et de sécurité, désigné par arrêté du préfet de zone de défense et de sécurité.

Madame Aurore LE BONNEC a la qualité d'ordonnateur principal.

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurore LE BONNEC, délégation de signature est donnée à Madame Stéphanie LEFORT, administratrice de l'État du premier grade, en qualité d'adjointe à la secrétaire générale pour l'administration du ministère de l'Intérieur de la zone Ouest, pour tout ce qui concerne l'article 1, à l'exception des réquisitions.

ARTICLE 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurore LE BONNEC, délégation de signature est donnée à Madame Sonia CARPENTIER, commissaire divisionnaire de police, directrice de cabinet de la préfète déléguée pour la défense et la sécurité, à l'effet de signer toutes correspondances, à l'exception des courriers adressés aux autorités préfectorales et aux élus, tous actes et documents liés au fonctionnement du cabinet ainsi qu'à la préparation et à la mise en œuvre des mesures prises par le préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest concourant à la sécurité nationale en matière de sécurité intérieure et de défense à caractère non militaire, ou à la lutte contre l'immigration clandestine, à l'exception de tous les arrêtés et documents à caractère réglementaire et des réquisitions.

ARTICLE 6 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sonia CARPENTIER, la présente délégation de signature est exercée, pour les affaires visées à l'article 5 du présent arrêté par :

- Le commissaire Guillaume CATHERINE, chef du bureau de la sécurité intérieure, à l'effet de signer toutes correspondances, à l'exception des courriers adressés aux autorités préfectorales et aux élus, ainsi que les actes de gestion interne au bureau de la sécurité intérieure ;
- En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Guillaume CATHERINE, la présente délégation de signature sera exercée par le lieutenant-colonel de gendarmerie Christophe PAYA, chef du bureau de la sécurité intérieure adjoint ;
- Madame Clémence CADEAU, attachée principale, cheffe de cabinet, à l'effet de signer toutes correspondances, à l'exception des courriers adressés aux autorités préfectorales et aux élus, tous actes et documents liés à la gestion budgétaire, l'achat, la logistique du cabinet, de l'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Ouest, du bureau de la sécurité intérieure, du cabinet et de la résidence de la préfète déléguée, les actes de gestion interne du cabinet. En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Clémence CADEAU, la présente délégation de signature sera exercée par Monsieur Frédéric GRACIA, attaché d'administration de l'État, chef de cabinet adjoint.

ARTICLE 7 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurore LE BONNEC, délégation de signature est donnée à l'inspecteur général des sapeurs-pompiers professionnels Cyrille BERROD, chef d'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Ouest, à l'effet de signer toutes correspondances, à l'exception des courriers adressés aux autorités préfectorales et aux élus, tous actes et documents concernant le fonctionnement de l'EMIZ, dont les actes de gestion interne, ainsi qu'à la préparation et la mise en œuvre des mesures prises par le préfet de la zone de défense Ouest

concourant à la sécurité nationale en matière de sécurité civile, de sécurité économique, de coordination routière et de gestion de crise.

Cette délégation ne concerne pas les arrêtés, les documents à caractère réglementaire et réquisitions, à l'exception des arrêtés et documents relatifs à la mise en œuvre des mesures de gestion du trafic routier.

ARTICLE 8 : En cas d'absence ou d'empêchement de l'inspecteur général des sapeurs-pompiers professionnels Cyrille BERROD, la présente délégation de signature sera exercée par le lieutenant-colonel Yannick CALVET, chef d'état-major interministériel de zone adjoint, le colonel Yves LE BRETON, adjoint au chef d'état-major chargé de la conduite opérationnelle, pour les affaires visées à l'article 7 du présent arrêté ou, en cas d'absence ou d'empêchement simultanés de Cyrille BERROD, de Yannick CALVET et d'Yves LE BRETON, par l'administrateur en chef de 1re classe des affaires maritimes Marc BONNAFOUS, conseiller maritime de défense et de sécurité.

ARTICLE 9 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aurore LE BONNEC, de l'inspecteur général des sapeurs-pompiers professionnels Cyrille BERROD, délégation de signature est donnée, pour les affaires relevant de sa compétence, au capitaine Ludovic PENAGER, chef du centre opérationnel de zone, à l'effet de signer toutes correspondances, à l'exception des courriers adressés aux autorités préfectorales et aux élus, ainsi que les actes de gestion internes au COZ.

ARTICLE 10 : Délégation de signature est donnée à Armelle COUTURE, directrice de la stratégie et du pilotage, pour :

- Les correspondances, actes de gestion et accusés de réception liés aux activités et missions de la direction de la stratégie et du pilotage, à l'exception des correspondances adressées à des élus, à une autorité civile déconcentrée ou militaire et à une autorité de l'administration centrale ;
- Les extraits d'arrêtés portant attribution de la médaille d'honneur de la police nationale et les correspondances courantes s'y rapportant ;
- Les arrêtés portant octroi et portant retrait de la nouvelle bonification indiciaire ;
- Les correspondances et les actes de gestion liés à la politique de prévention des risques et de sûreté (ex : permis feux, plan de prévention) ;
- Les devis, les expressions de besoins n'excédant pas 10 000 € HT ainsi que les constatations de service fait se rapportant au budget du SGAMI Ouest (programme 216 et 723) ;
- La gestion administrative du personnel de la direction (notamment les congés).

ARTICLE 11 : Délégation de signature est donnée à Marion FOREST-TAILLEFER, cheffe du bureau du pilotage, pour :

- Les arrêtés portant octroi de la nouvelle bonification indiciaire ;
- Les correspondances courantes relatives aux activités et missions du bureau du pilotage, à l'exception de celles adressées à des élus, à une autorité civile déconcentrée ou militaire, à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception ;
- La gestion administrative du personnel du bureau du pilotage (notamment les congés).

Nicole PIHERY, cheffe de la section gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences pour :

- Les correspondances relatives aux activités et missions de la section, à l'exception de celles adressées à des élus, à une autorité civile déconcentrée ou militaire, à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception ;
- La gestion administrative du personnel de la section (notamment les congés).

Sabrina ROUXEL-MARTIN, cheffe de la section contrôle interne, pour :

- Tous les documents relatifs à la bonne conduite et à la sécurisation de sa mission de responsable zonale du contrôle interne financier (contrôle de second niveau demandé par le bureau de maîtrise des risques financiers de la DEPAFI notamment) ;
- Les correspondances relatives aux activités et missions de la section, à l'exception de celles adressées à des élus, à une autorité civile déconcentrée ou militaire, à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception ;
- La gestion administrative du personnel de la section (notamment les congés).

ARTICLE 12 : Délégation de signature est donnée à Christophe SCHOEN, chef du bureau des affaires intérieures, pour :

- Les devis et expressions de besoins n'excédant pas 5 000 € HT se rapportant au budget du SGAMI Ouest (programmes 216 et 723) ;
- Les correspondances courantes relatives aux activités et missions du bureau des affaires intérieures, à l'exception de celles adressées à des élus, à une autorité civile déconcentrée ou militaire, à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception ;
- La gestion administrative du personnel du bureau des affaires intérieures (notamment les congés).

En cas d'absence ou d'empêchement de Christophe SCHOEN, la délégation de signature est donnée par ordre de priorité à Anne DUBOIS, adjointe au chef du bureau des affaires intérieures, Alioune LEYE, chef de la section sécurité et archivage, Catherine LEPORT, cheffe de la section déplacements temporaires et Marie RABIAI, cheffe de la section budget, pour toutes les attributions mentionnées au présent alinéa.

Délégation est également donnée pour la constatation du service fait pour les commandes et prestations se rapportant au budget du SGAMI Ouest (programmes 216 et 723), hors CHORUS formulaire, à Christophe SCHOEN, Anne DUBOIS, adjointe au chef du bureau des affaires intérieures, Alioune LEYE, chef de la section sécurité et archivage, Ludovic COUPE, assistant prévention et, pour les besoins des sites situés en Ile-et-Vilaine, à Sébastien MULOT, Cyril MATTIAZZI et Jean-Louis MESSINET, gestionnaires au sein du bureau des affaires intérieures.

Pour tous les actes de programmation et de pilotage effectués au sein de l'application Chorus cœur, la délégation consentie est exercée par Christophe SCHOEN, Anne DUBOIS et Marie RABIAI (exclusivement pour le BOP 216 « Conduite et pilotage des politiques de l'Intérieur »).

Délégation est enfin donnée à Christophe SCHOEN pour les correspondances et les actes de gestion liés à la politique de prévention des risques et de sûreté (ex : permis feux, plan de prévention). En cas d'absence ou d'empêchement de Christophe SCHOEN, délégation est donnée à Alioune LEYE, chef de la section sécurité et archivage.

ARTICLE 13 : Délégation de signature est donnée à Camille LE BRIS, responsable de la cellule communication, pour :

- Les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus, à une autorité civile déconcentrée ou militaire, à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception ;
- La gestion administrative de la cellule communication (notamment les congés).

ARTICLE 14 : Délégation de signature est donnée à Noémie LE COQ, cheffe du pôle coordination et affaires générales, pour :

- Les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus, à une autorité civile déconcentrée ou militaire, à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception ;
- La gestion administrative du pôle coordination et affaires générales (notamment les congés).

ARTICLE 15 : Délégation de signature est donnée aux agents de la direction de la stratégie et du pilotage pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, des actes à caractère financier, notamment dans les applications financières métiers, mentionnés en annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

ARTICLE 16 : Délégation de signature est par ailleurs donnée à Sébastien SUR, directeur des ressources humaines, et à Bénédicte BRINI, directrice adjointe des ressources humaines pour :

- Les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception, copies et extraits de documents ;
- Tous actes, décisions, arrêtés et documents relatifs au recrutement et approbation de candidatures, à la gestion administrative, financière et médico-administrative des personnels actifs, administratifs, techniques, spécialisés, scientifiques, SIC, ouvriers d'État, agents contractuels, policiers adjoints, réservistes opérationnels, stagiaires, élèves, et apprentis relevant du périmètre de gestion du SGAMI Ouest, y compris les personnels civils affectés dans les services déconcentrés de la gendarmerie nationale, à l'exception :
 - des actes, décisions, arrêtés et documents relatifs au refus d'agrément des lauréats des concours relevant du périmètre police nationale ;
 - des actes, décisions, arrêtés et documents relatifs aux sanctions disciplinaires prononcées à l'encontre des personnels relevant du périmètre de gestion du SGAMI Ouest ;
- La gestion administrative de la direction des ressources humaines (notamment les congés).

ARTICLE 17 : Délégation de signature est donnée, chacun dans leurs domaines de compétence, à :

- Kévin MORTIER, chef du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques,
- Ruddy NOBLET, chef du bureau zonal des personnels actifs, des policiers adjoints et de la réserve,
- Marc LAROYE, chef du pôle d'expertise et de services,
- Sophie BOUDOT, cheffe du bureau zonal des affaires médicales,
- Sébastien GASTON, chef du bureau zonal du recrutement,

pour

- Les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale ;
- Les accusés de réception, copies et extraits de documents ;
- La gestion administrative des agents relevant de leur autorité (notamment les congés) ;
- Tous actes, décisions, arrêtés et documents relatifs au recrutement et approbation de candidatures, à la gestion administrative, financière et médico-administrative des personnels actifs, administratifs, techniques, spécialisés, scientifiques, SIC, ouvriers d'État, agents contractuels, policiers adjoints, réservistes opérationnels, stagiaires, élèves et apprentis relevant du périmètre de gestion du SGAMI Ouest, y compris les personnels civils affectés dans les services déconcentrés de la gendarmerie nationale, à l'exception :
 - des actes, décisions, arrêtés et documents relatifs au refus d'agrément des lauréats des concours relevant du périmètre police nationale ;
 - des actes, décisions, arrêtés et documents relatifs aux sanctions disciplinaires prononcées à l'encontre des personnels relevant du périmètre de gestion du SGAMI Ouest,
- Tous actes relatifs au recrutement et à la signature des contrats des apprentis en fonction dans les services du SGAMI Ouest et les services de police de la zone de défense et de sécurité Ouest ;
- Tout acte permettant d'attester les prestations délivrées en matière de dépenses de formation au bénéfice des agents relevant du périmètre de gestion du SGAMI Ouest ;

- Les attestations de l'employeur et relevés destinés aux personnels ou aux organismes sociaux et bancaires (sécurité sociale, instituts de retraite complémentaire, caisses de prêts, etc.);
- Les demandes d'émission de titres de perception effectuées dans le cadre du contrôle a posteriori des factures mises en paiement sur CHORUS, relatives à la prise en charge par l'administration, à la suite d'un accident reconnu imputable au service ou d'une maladie, de tout agent relevant de la compétence du bureau zonal des affaires médicales ;
- Le chiffrage de la créance de l'État concernant les agents blessés en service ;
- Les états liquidatifs de traitements, salaires, prestations sociales et familiales, vacations et frais de mission et de déplacement dus aux personnels rémunérés sur le budget de l'État et gérés par le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur, ou à leurs ayants-droits ;

Délégation de signature est en outre donnée à Sophie BOUDOT, cheffe du bureau zonal des affaires médicales, pour :

- Les arrêtés portant octroi ou refus d'octroi de congés de maladie ;
- Les arrêtés portant octroi de temps partiel thérapeutique, de mise en disponibilité d'office pour raison médicale et de congé non rémunéré ;
- Les arrêtés de reprise ;
- Les arrêtés portant reconnaissance ou refus de reconnaissance de l'imputabilité au service des accidents et maladies professionnelles ;

Délégation de signature est en outre donnée à Sébastien GASTON, chef du bureau zonal du recrutement, pour :

- Les devis et expressions de besoins et conventions de réservation des salles pour les examens et concours ;
- Les décisions et arrêtés relatifs à l'organisation des concours de recrutement (ouverture des concours, composition des jurys, liste des examinateurs et correcteurs, correspondances adressées aux candidats et aux lauréats) ;
- Les conventions passées entre la préfète déléguée à la défense et à la sécurité Ouest et les psychologues vacataires intervenant dans le cadre des recrutements organisés par le bureau zonal du recrutement ;

Délégation de signature est en outre donnée à Kévin MORTIER, chef du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques, pour :

- Les devis, expressions de besoins et conventions avec les organismes de formation.

ARTICLE 18 : En cas d'absence ou d'empêchement de Ruddy NOBLET, chef du bureau zonal des personnels actifs, des policiers adjoints et de la réserve, de Kévin MORTIER, chef du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques, de Marc LAROYE, chef du pôle d'expertise et de services, de Sophie BOUDOT, cheffe du bureau zonal des affaires médicales et de Sébastien GASTON, chef du bureau zonal du recrutement, la délégation qui leur est consentie par l'article 17, est exercée, dans leurs domaines de compétence respectifs, par :

- Énora RUCKSTUHL, adjointe au chef du bureau zonal des personnels actifs, des policiers adjoints et de la réserve ;
- Guillaume PALOMERA et Xavier GUIOVANNA, adjoints au chef du bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques ;
- Claire LE BRIZ, adjointe au chef du pôle d'expertise et de services ;
- Philippe FROIDEFOND, adjoint à la cheffe du bureau zonal des affaires médicales.
- Pierre-Marie DURAND et Evelyne ORTEGA, adjoints au chef du bureau zonal du recrutement.
- Djamilla BOUSCAUD, cheffe des pôles transversaux du pôle d'expertise et de services,

Pour les états de service, la délégation de signature est donnée à Frédéric JEANNE, Véronique BEN SALEM, Mireille BOURDOIS et Jean-Michel JUDIC, chefs de section au bureau zonal des personnels administratifs, techniques et scientifiques

Pour les états liquidatifs de traitements et salaires (RIB, état des émoluments, attestations de traitement), la délégation de signature est donnée à :

- Laurence STRACQUADANIO et à Emmanuel LE COZ chefs de section « Paie des personnels actifs » ;
- Adélaïde DEGRAIDE et Yann AMESTOY, chefs de section « Paie des personnels PATSSOE »,
- Claudine LANIO, cheffe de la cellule des « indus »,
- Ludovic MAURICE, chef de section « Paie des agents non titulaires ».

ARTICLE 19 : délégation de signature est donnée aux agents de la direction des ressources humaines pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, des actes à caractère financier, notamment dans les applications financières métiers, mentionnés en annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

ARTICLE 20 : Délégation de signature est donnée à Anne-Marie BOURDINIÈRE, directrice de l'administration générale et des finances, pour :

- Les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ;
- Les accusés de réception ;
- La gestion administrative de la direction de l'administration générale et des finances (notamment les congés) ;
- Toute demande d'assistance juridique présentée par des fonctionnaires ou leurs ayants droits victimes de menaces, de violence, de voies de fait, d'injures, de diffamations ou d'outrages, à l'exception de celles mettant en cause les fonctionnaires de police ainsi que les décisions refusant l'octroi de la protection fonctionnelle ;
- Les actes préparatoires au règlement amiable des affaires en réparation civile de l'État, à l'exclusion des décisions supérieures à 10 000 € HT ;
- En matière d'indemnisation des personnels de la police nationale et de la gendarmerie nationale victimes de dommages volontaires ou accidentels lors de leurs missions ou du fait de leur qualité pour tout règlement inférieur à 10 000 € HT ;
- Les mémoires en incompétence et ceux concluant à un non-lieu à statuer concernant des requêtes formées devant le juge administratif et dirigées contre le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest ;
- Les services d'ordre indemnisés police ;
- Les déclarations de sous-traitants pour les procédures relatives aux fournitures et services ;
- Les lettres d'informations aux prestataires non retenus dans le cadre des procédures de marchés publics, découlant des décisions d'attribution signées par le représentant du pouvoir adjudicateur ;
- Les modifications contractuelles de procédures de commande publique liées à des ajouts ou suppressions de site ;
- Les modifications contractuelles de procédures de commande publique ayant une incidence financière inférieure à 40 000 € HT et n'excédant pas 10 % du montant total du marché pour ceux de fournitures et services et 15 % du montant total du marché pour ceux de travaux.

Anne-Marie BOURDINIÈRE, directrice de l'administration générale et des finances, a la qualité d'ordonnatrice secondaire agissant pour le compte des services prescripteurs. Délégation de signature lui est donnée pour :

- Les procédures relatives aux fournitures et services inférieures ou égales à 100 000 € HT et l'ensemble des modifications associées ;
- La validation des expressions de besoins et la constatation des services faits dans la limite de 100 000 € HT se rapportant à l'unité opérationnelle (UO) des dépenses mutualisées des services de police à l'exception de ceux à la sensibilité stratégique particulière ;
- Les engagements juridiques n'excédant pas 500 000 € HT à l'exception de ceux à la sensibilité stratégique particulière ;

- L'exécution des opérations de dépenses et de recettes ;
- Les devis et expressions de besoins n'excédant pas 5 000 € HT se rapportant à l'unité opérationnelle (UO) SGAMI Ouest, concernant spécifiquement les dépenses en lien avec les affaires générales ;
- Les actes préparatoires à l'exécution des titres de perception ;
- Les décisions rendant exécutoires les titres de perception ;
- Les admissions en non-valeur relatives aux créances irrécouvrables ;
- Les ordres de paiement relatif aux baux et au remboursement du trésorier militaire ;
- Les documents relatifs aux inventaires et aux immobilisations.

En cas d'absence et d'empêchement d'Anne-Marie BOURDINIÈRE, délégation de signature est donnée à Sémia SMONDEL, directrice adjointe de l'administration générale et des finances, pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 21 : Délégation de signature est donnée à :

- Sophie AUFFRET, cheffe du bureau zonal des budgets,
- Jérôme LIEUREY, chef du bureau zonal des achats et des marchés publics,
- Sylvie COUDRAIS-TARDIVEL, cheffe du centre de services partagés CHORUS (CSP),
- Gérard CHAPALAIN, chef du bureau des affaires juridiques.

pour :

- Les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ou à une autorité de l'administration centrale et des actes faisant grief ;
- Les accusés de réception ;
- Les congés du personnel et la gestion administrative des agents (télétravail, mobilité...);

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation consentie ci-dessus aux chefs de bureau de la direction de l'administration générale et des finances, est exercée par :

- Cédric BRUNETEAU, adjoint à la cheffe du bureau zonal des budgets,
- David CHASSERIEAU, adjoint au chef de bureau zonal des achats et des marchés publics et chef de section « Travaux et prestations intellectuelles associées »,
- Nathalie THEBAULT, adjointe au chef de bureau zonal des achats et des marchés publics et cheffe de la section « Fournitures courantes et services »,
- Karine TILLIER, adjointe à la cheffe du CSP CHORUS, et cheffe de la section dépenses courantes et recettes,
- Jean-Christophe MAHIEU, adjoint à la cheffe du CSP CHORUS et chef de la section dépenses bâtimementaires,
- Yann MASSOT, adjoint au chef du bureau des affaires juridiques.

ARTICLE 22 : Dans le cadre de ses attributions, délégation de signature est donnée à Sophie AUFFRET, cheffe du bureau zonal des budgets pour :

- La facturation des services d'ordre indemnisés et des contributions et pénalités dues par les abonnés aux alarmes de police et par les sociétés de surveillance ;
- La liquidation des frais de changement de résidence des agents du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest, des services de police et des personnels administratifs de la gendarmerie ;
- La validation des expressions de besoins dans la limite de 5 000€ HT se rapportant à l'unité opérationnelle (UO) des dépenses mutualisées des services de police.

En cas d'absence de Sophie AUFFRET, délégation de signature est donnée à Cédric BRUNETEAU, adjoint à la cheffe du bureau zonal des budgets, pour toutes les pièces susvisées.

Pour tous les actes de programmation et de pilotage effectués au sein de l'application Chorus cœur, la délégation consentie est exercée par les agents suivants (exclusivement pour les budgets dont ils ont la charge) :

BOP 152 Gendarmerie Nationale	BOP 176 Police Nationale UO DMUT	UO 303 Immigration irrégulière
Lionel PREMEL (major)	Florence BOTREL	Alexandre BABILOTTE
Frédéric GUILLERM (adjudant)	Edwige COISY(adjudante)	Bryan ALVES
Marc STEMELEN	Julien SCHMITT	Ludivine CAPITAINE
	Ludivine CAPITAINE	

ARTICLE 23 : Dans le cadre de ses attributions, délégation de signature est donnée à Jérôme LIEUREY, chef du bureau zonal des achats et des marchés publics, pour :

- Les certificats et visas de pièces et documents relatifs à la préparation, à l'exécution et au suivi des marchés publics ou aux avenants à ces marchés ;
- Les courriers de demande de précisions et bordereaux de transmission de documents lié aux contentieux marchés ou immobiliers, sans incidence sur ceux-ci.

En cas d'absence de Jérôme LIEUREY, délégation de signature est donnée à David CHASSERIEAU, adjoint au chef de bureau zonal des achats et des marchés publics et chef de section « Travaux et prestations intellectuelles associées », et Nathalie THÉBAULT, adjointe au chef de bureau zonal des achats et des marchés publics et cheffe de la section « Fournitures courantes et services », pour toutes les pièces susvisées ainsi que :

- Les courriers et bordereaux de transmission de documents lié aux marchés et sans incidence sur ceux-ci ;
- Les rapports d'analyses des offres (RAO) ;
- Tout document relatif aux révisions de prix ;
- Les visas de service fait lié à la publication des marchés et aux abonnements.

Délégation est donnée à Nathalie HENRIO, cheffe de la section juridique, pour les courriers de demande de précisions et bordereaux de transmission de documents lié aux contentieux marchés ou immobiliers sans incidence sur ceux-ci.

ARTICLE 24 : Dans le cadre de ses attributions, délégation de signature est donnée à Gérard CHAPALAIN, chef du bureau des affaires juridiques, pour :

- Toute demande d'assistance juridique présentée par des fonctionnaires ou leurs ayants droit victimes de menaces, de violence, de voies de fait, d'injures, de diffamations ou d'outrages, à l'exception de celles présentant un caractère particulièrement sensible, mettant en cause les fonctionnaires de police, ainsi que les décisions refusant l'octroi de la protection fonctionnelle ;
- Les conventions d'honoraires avec les avocats chargés de la défense des intérêts des personnels de police bénéficiant de la protection fonctionnelle de l'État ;
- Les actes préparatoires au règlement amiable des affaires en réparation civile de l'État, à l'exclusion de ceux dont le montant est supérieur à 5 000 € HT ;
- En matière d'indemnisation des personnels de la police nationale et de la gendarmerie nationale victimes de dommages volontaires ou accidentels lors de leurs missions ou du fait de leur qualité, pour tout règlement inférieur à 5 000 € HT ;
- Les actes préalables à l'émission des titres de perception en vue du recouvrement des créances détenues par l'État à l'égard de tiers responsables de dommages causés aux personnels ou aux

biens de la police nationale et de la gendarmerie nationale, les demandes de réduction ou d'annulation de titres de perception, ainsi que les réponses aux réclamations ;

- Les courriers d'information sur la nature et le montant des créances de l'État à destination notamment des compagnies d'assurances, de l'agent judiciaire de l'État et des juridictions judiciaires.

En cas d'absence de Gérard CHAPALAIN, délégation de signature est donnée à Yann MASSOT, adjoint au chef du bureau des affaires juridiques, pour toutes les pièces susvisées.

En cas d'indisponibilité concomitante de Gérard CHAPALAIN et de Yann MASSOT, et de situation d'urgence, délégation de signature est donnée à Katia MOALIC, cheffe de la section « protection fonctionnelle et indemnités diverses », pour :

- les courriers relatifs aux créances détenues à l'égard de tiers responsables de préjudices matériels ou corporels causés au détriment des services de police et de gendarmerie et dont le montant n'excède pas 4 500 € ;
- les accords de protection fonctionnelle concernant les personnels de police victimes d'attaques dans l'exercice de leurs fonctions, à l'exception des dossiers à sensibilité particulière.

Délégation de signature est donnée à :

- Léna BEHARY, Priscilla CRAMBERT, Isabelle DAVID, Vincent DELMAS, Martin DILLARD, Yann KERMABON, Katel LE FLOCH, Emilie LEFEUVRE, Sophie LESECHE, Katia MOALIC, Julie MONTALBANO, Cécilia RIVET, Morgane THOMAS, Ursula URVOY et Victoria VARRIER pour les demandes de pièces ou d'information.

ARTICLE 25 :

1 – Au titre des programmes 129, 152, 161, 176, 216, 218, 303, 348, 349, 354, 362, 363 et le compte d'affectation spéciale 723 (CAS) dont les crédits sont délégués au SGAMI Ouest, délégation de signature, en tant qu'ordonnateur secondaire, est donnée pour la validation électronique de l'engagement juridique, de la certification du service fait, des demandes de paiement, des ordres de payer et des ordres de recettes dans le progiciel comptable intégré CHORUS à Sylvie COUDRAIS-TARDIVEL, cheffe du CSP CHORUS.

2 – Délégation de signature est donnée à Sylvie COUDRAIS-TARDIVEL, en tant que responsable de rattachement et ordonnateur secondaire agissant pour le compte des services prescripteurs, pour :

- Les engagements juridiques n'excédant pas 100 000 € HT, à l'exception de ceux à la sensibilité stratégique particulière ;
- L'exécution des opérations de dépenses et de recettes ;
- Les admissions en non-valeur relatives aux créances irrécouvrables ;
- Les documents relatifs aux inventaires et aux immobilisations, et la gestion comptable des immobilisations dans chorus ;
- Les ordres de paiement relatifs aux baux et au remboursement du trésorier militaire ;
- Les ordres de payer périodiques relatifs aux dépenses liées au service fait présumé et à la carte achat ;
- Les certificats et visas de pièces et documents relatifs à la gestion des cartes achat.
- Les déclarations de conformité et tous documents relatifs au rattachement des travaux d'inventaires.

En cas d'absence ou d'empêchement, pour toutes les pièces susvisées, la délégation consentie est exercée par :

- Karine TILLIER, adjointe à la cheffe du CSP CHORUS, cheffe de la section dépenses courantes et recettes,
- Jean-Christophe MAHIEU, adjoint à la cheffe du CSP CHORUS, chef de la section dépenses bâtimementaires,

En cas d'absence ou d'empêchement de la cheffe du CSP CHORUS et de ses adjoints, pour toutes les pièces susvisées, la délégation consentie est exercée par Marilyne RIFFAULT, cheffe de la section audit et contrôle.

Pour la validation des engagements juridiques n'excédant pas 70 000 € HT à l'exception de ceux à la sensibilité stratégique particulière :

GAIGNON Alan	TILLIER Karine (dépenses hors baux)	ROUAUD Elodie (adjudante)
MAHIEU Jean-Christophe	MENARD Marie (adjudante cheffe)	

Pour la validation des engagements juridiques n'excédant pas 40 000 € HT :

BAUDIER (LEGROS) Line	FLICK Isabelle (maréchale des logis-cheffe)	RICE Frédéric
BIDAULT Stéphanie	GAC Valérie (adjudante-cheffe)	TOUCHARD Véronique (majore)
BRIENS- HOMAND Ludiwine		TACCOEN Karine (adjudante-cheffe)
CONTRAIRE Sarah	TREHEL Sophie (adjudante)	
COUVREUR Aurore (adjudante-cheffe)	LEMONNIER Corentin	
DA SILVA RIBEIRO Angelina	LODS Fauzia	

Pour la validation des engagements juridiques n'excédant pas 2 000 € HT, concernant les dépenses dont ils ont spécifiquement la charge :

AVELINE Cyril	GIRAULT Sébastien	JANVIER Christophe	ROUX Philippe
BRIZARD Igor	GUERIN Jean-Michel	KERAMBRUN Laure	ANDRÉ Aline
	HOCHET Isabelle	MARSAULT Hélène	TIZON Stéphanie
FUMAT David	JACQUOT Thomas	PAIS Régine	TRIGALLEZ Ophélie

Pour la validation des demandes de paiement :

AVELINE Cyril	COUDRAIS-TARDIVEL Sylvie	GIRAULT Cécile	ROUAUD Elodie (adjudante)
BAUDIER (LEGROS) Line	COUVREUR Aurore (adjudante-cheffe)	JANVIER Christophe	SADOT Céline
BENETEAU Olivier	DA SILVA RIBEIRO Angelina	LEGRAND Delphine	
	DO-NASCIMENTO Fabienne	LEMONNIER Corentin	TACCOEN Karine (adjudante-cheffe)
BERTHOMMIERE Christine	EIGELDINGER (PELLIEUX) Aurélie	LODS Fauzia	TILLIER Karine
BIDAULT Stéphanie	FLICK Isabelle (maréchale des logis-cheffe)	MAHIEU Jean-Christophe	TIZON Stéphanie
BOISSY Bénédicte	FUMAT David	MENARD Marie (adjudante cheffe)	TOUCHARD Véronique (majore)
BOUEXEL Nathalie	GAC Valérie (adjudante-cheffe)	NAULIN Catherine	TREHEL Sophie (adjudante)
BRIENS-HOMAND Ludiwine	GAIGNON Alan	PAIS Régine	TRIGALLEZ Ophélie
CADEC Ronan		POMMIER Loïc (major)	VOLLE Brigitte
CONTRAIRE Sarah	GAUTIER Pascal	RICE Frédéric	ANDRÉ Aline

Pour les ordres à recouvrer (titre de perception et ordre d'acceptation) :

GAIGNON Alan	TILLIER Karine
--------------	----------------

Pour les ordres à recouvrer (titre de perception et ordre d'acceptation) n'excédant pas 4 000 € TTC :

BALLUAIS Olivier	RIFFAULT Marilyne
GRILLI Mélanie (Adjudante)	SALAÜN Emmanuelle

○ Pour les travaux de soutien technique à :

BOUEXEL Nathalie	POMMIER Loïc (major)
CADEC Ronan	RIFFAULT Marilyne

ARTICLE 26 : délégation de signature est donnée aux agents de la direction de l'administration générale et des finances pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, des actes à caractère financier, notamment dans les applications financières métiers, mentionnés en annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

ARTICLE 27 : Délégation de signature est donnée à Morgane MANSET-DEMANCHE, directrice de l'immobilier, pour les documents relatifs aux missions et opérations portées par la direction et concernant :

- La gestion administrative de la direction de l'immobilier (notamment les congés) ;
- Les expressions de besoin, les ordres de services, les demandes d'achat et les devis inférieurs ou égaux à 40 000 € HT avec un relèvement temporaire à 100 000€ HT prorogé jusqu'au 31 décembre 2025, pour les travaux dans le cadre de l'article 142 de la loi n°2020-1525 du 7 décembre 2020 et du décret n°2024-1217 du 28 décembre 2024 relatif au seuil de dispense de publicité et de mise en concurrence préalables pour les marchés de travaux ;
- Les rapports d'analyse des offres ;
- Les déclarations de sous-traitants ;
- Les ordres de service de démarrage des périodes de préparation ou d'exécution des marchés ;
- Les ordres de service de prolongation de délais et de suspension de travaux ;
- Les bons de livraison de fournitures ;
- Les procès verbaux d'admission de prestations intellectuelles ;
- Les procès verbaux relatifs à la réception des marchés de travaux ;
- Les exemplaires uniques ;
- Les certificats de cessibilité ;
- Les décomptes généraux définitifs ;
- Les décomptes de liquidation ;
- Les correspondances adressées aux bailleurs des immeubles de la police nationale, y compris les lettres de résiliation des baux de concessions de logement par nécessité absolue de service, ainsi que les états de lieux d'entrée et de sortie des concessions de logement domanial ;
- Les documents dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, les déclarations préalables, les autorisations de modifications des ERP...) ;
- Les correspondances adressées aux services techniques des collectivités dans le cadre de l'instruction des autorisations administratives (permis de construire, déclarations préalables...),
- les correspondances adressées aux chefs de services de police et de gendarmerie dans le cadre de la conduite des dossiers immobiliers (expression des besoins, validation des études de conception...);
- Les correspondances adressées aux services de l'État (DEPAFI, DRCPN, DGGN, Préfectures, lorsque ces correspondances concernent la conduite des opérations immobilières...);
- Les correspondances adressées aux entreprises, y compris les appels en garantie légale ou contractuelle.

Délégation de signature est consentie à Morgane MANSET-DEMANCHE, en tant qu'ordonnatrice secondaire agissant pour le compte de la Direction de l'immobilier, pour les marchés de prestations

Pour les ordres à recouvrer (titre de perception et ordre d'acceptation) n'excédant pas 4 000 € TTC :

CAIGNET Guillaume	
-------------------	--

Pour les ordres à recouvrer (titre de perception et ordre d'acceptation) n'excédant pas 2 000 € TTC :

EVEN Franck	
-------------	--

Pour la gestion de la comptabilité auxiliaire des immobilisations :

BIDAULT Stéphanie	ROUAUD Elodie (adjudante)	MENARD Marie (adjudante-cheffe)
BAUDIER (LEGROS) Line	LEMONNIER Corentin	TILLIER Karine
COUDRAIS-TARDIVEL Sylvie	MAHIEU Jean-Christophe	LUTRAN Aurélie

Pour la validation des ordres de payer périodiques à :

COUVREUR Aurore (adjudante-cheffe)	ROUAUD Elodie (adjudante)
GIGNON Alan	

Pour la certification du service fait à :

BAUDIER (LEGROS) Line	DEME Beatrice	LEMONNIER Corentin
BEGUE Fernand	DI PIAZZA Catherine	LE ROUX Marie-Annick
BELAIR Karen		LODS Fauzia
BENETEAU Olivier	DO-NASCIMENTO Fabienne	LUTRAN Aurélie
	DUPONT Maria Francesca	MAHIEU Jean-Christophe
BERTHOMMIERE Christine	DUPUY Véronique	MARCHAND Elitza
BESNARD Rozenn	EIGELDINGER (PELLIEUX) Aurélie	POMMIER Loïc (major)
	FOURNIER Christelle	PORTEU Karen
BIDAULT Stéphanie	GAC Valérie (adjudante-cheffe)	RICE Frédéric
BOISSY Bénédicte	GIGNON Alan	ROPERT Laëtitia
BOSSE Emma	GAUTIER Pascal	ROUX Philippe
BOUEXEL Nathalie	GIRAULT Sébastien	ROY Stéphane
BOUVIER Laëtitia	GIRAULT Cécile	SADOT Céline-
BOYE Céline	GUERIN Jean-Michel	TACCOEN Karine (adjudante-cheffe)
BRIENS-HOMAND Ludiwine		TILLIER Karine
BRIZARD Igor	HOCHET Isabelle	TREHEL Sophie (adjudante)
CADEC Ronan	JACQUOT Thomas	TRIGALLEZ Ophélie
CAILBAULT Marjorie	KERAMBRUN Laure	VOLLE Brigitte
CARON Nathalie	LEBRETON Alain	BAZIN Céline
CONTRAIRE Sarah	LEGRAND Delphine	BURGOT Christelle
COUVREUR Aurore (adjudante Cheffe)	MARSAULT Héléna	DUBOIS Christel
CRESPIN (LEFORT) Laurence	MENARD Marie (adjudante-cheffe)	
DA SILVA RIBEIRO Angelina	NAULIN Catherine	

Délégation consentie pour l'accès consultation à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement :

- Pour les travaux de contrôle interne financier et de performance financière à :

BAJEUX Manon	MAJCHRZYK Noémie
CADOT Anne-Lise	RIFFAULT Marilyne

- Pour les travaux d'audit à :

intellectuelles dont le montant est inférieur ou égal à 40 000 € HT et l'ensemble des modifications associées ;

En cas d'absence et d'empêchement de Morgane MANSET-DEMANCHE, délégation de signature est donnée à Guillaume LAVENIR, directeur adjoint de l'immobilier, pour tout ce qui concerne le présent article.

Délégation de signature est donnée à Ingrid TUAIVA, Arnaud FROC et Audrey ADOUE pour les bordereaux d'envoi.

ARTICLE 28 : Délégation de signature est donnée à :

- Thierry HARSCOUE, chef du bureau régional immobilier Pays de Loire,
- Nicolas GUILLOT, chef du bureau régional immobilier Bretagne,
- Jean-Louis JOUBERT, chef du bureau régional immobilier Centre-Val de Loire,
- Sébastien FAUCON, chef du bureau régional immobilier Normandie

pour les documents relatifs à :

- La gestion administrative de leur bureau régional immobilier (notamment les congés) ;
- Les demandes d'achat et les devis inférieurs ou égaux à 5 000 € HT ;
- Les ordres de service de démarrage des périodes de préparation ou d'exécution des marchés ;
- Les ordres de service de prolongation de délais et de suspension de travaux ;
- Les ordres de service dont l'incidence est inférieure à 5 000 € HT ;
- Les bons de livraison de fournitures ;
- Les procès verbaux d'admission de prestations intellectuelles ;
- Les procès verbaux relatifs à la réception des marchés de travaux ;
- Les rapports d'analyse des offres ;
- La constatation du service fait pour les marchés de fourniture, de prestations intellectuelles et de travaux (hors CHORUS formulaire) (P152, P161, P176, P216, P303, P348, P349, P362, P363, P723) ;
- Les documents dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, les déclarations préalables, les autorisations de modifications des ERP...) ;
- Les correspondances adressées aux collectivités dans le cadre de l'instruction des autorisations administratives (permis de construire, déclarations préalables...) ;
- Les états des lieux d'entrée et de sortie ;
- Les correspondances adressées aux services de prévention et de contrôle dans le cadre de l'exécution des opérations (inspection du travail, OPPBTP, CRAM...) ;
- Les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés immobiliers.

En cas d'absence ou d'empêchement de Thierry HARSCOUE, Nicolas GUILLOT, Jean-Louis JOUBERT, Sébastien FAUCON, la délégation de signature consentie à l'article 28, est donnée à :

- Christophe ROBIDOU, adjoint au chef du bureau régional immobilier Pays de Loire,
- Sébastien YON, adjoint au chef du bureau régional immobilier Bretagne,
- Sandrine BEIGNEUX-ROUX, adjointe au chef du bureau régional immobilier Centre-Val de Loire,
- Frédéric BERNARD, adjoint au chef du bureau régional immobilier Normandie.
- Steve FOLLIO, adjoint au chef du bureau régional immobilier Normandie.

ARTICLE 29 : Délégation de signature est donnée à Baptiste VEYLON, chef du bureau zonal du patrimoine, des finances et de l'énergie, ingénieur des services techniques hors classe, pour les documents relatifs à :

- La gestion administrative du bureau zonal du patrimoine et des finances (notamment les congés) ;
- Les demandes d'achat et les devis inférieurs à 40 000 € HT ;
- Les ordres de service de démarrage des périodes de préparation ou d'exécution des marchés ;
- Les ordres de service de prolongation de délais et de suspension de travaux ;
- Les ordres de service dont l'incidence est inférieure à 40 000 € HT ;
- Les bons de livraison de fournitures ;
- Les procès verbaux d'admission de prestations intellectuelles ;
- Les procès verbaux relatifs à la réception des marchés de travaux ;
- Les décomptes généraux définitifs ;
- Les décomptes de liquidation ;
- Les déclarations de sous-traitants
- Les exemplaires uniques ;
- Les certificats de cessibilité ;
- Les certificats administratifs liés à l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers ;
- Les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers, aux bailleurs des immeubles de la police nationale, et aux services de France Domaine, ainsi que les états de lieux d'entrée et de sortie.

En cas d'absence ou d'empêchement de Baptiste VEYLON, délégation de signature est donnée à Carole GENESTIER, adjointe au chef du bureau zonal du patrimoine, des finances et de l'énergie pour tout ce qui concerne le présent article.

ARTICLE 30 : Délégation de signature est donnée à Marlène DOREE, cheffe de la section gestion financière, pour les documents relatifs à :

- La gestion administrative de la section gestion financière (notamment les congés) ;
- Les correspondances adressées aux entreprises dans le cadre de l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers ;
- Les déclarations de sous-traitants ;
- Les exemplaires uniques ;
- Les certificats de cessibilité ;
- Les certificats administratifs liés à l'exécution administrative et financière des marchés immobiliers ;
- Les décomptes généraux définitifs ne donnant pas lieu à un paiement.

ARTICLE 31 : Délégation de signature est donnée à Fabrice DUR, Franck LORANT, Stéphane BERTRAND, Renaud DUBOURG, Franck BOIROT, Ludovic ROUSSEAU, Tanguy BARRE, Sabrina LE PIOUFFLE, Yann MANCHON, Benoît MACE, Pauline SOULA, Hélène MARTIN, Thomas LOPIN, Fabien ONNO, Sébastien RECHER, Sylvain GUERNION, Phuong-Tam NGUYEN, Benjamin GAUCHER, Nicolas PERRAUDEAU, Elise ALLARD, Valentin MORILLON, Franck LUCET, Jean-Denis GALVAN, Vincent PERRIN, Marie NICOLLE, Gaël MOUSSION, Martial MICHAUD, Laurent DELIGNY, Loïc HIS, Claire RABINEAU, Patrick HELIAS, Morgan MENARD, Emmanuel LE PAGE, Ludovic STEPHANT, Alexis CARRIC Sylvie GAILLARD et, à compter du 15 décembre 2025, à Julien HOUBLON pour les documents relatifs à la constatation du service fait pour les marchés de fourniture, de prestations intellectuelles et de travaux (hors CHORUS Formulaire) (P152, P161, P176, P216, P303, P348, P349, P362, P363, P723) ainsi que, sur le périmètre de leurs opérations respectives, la traçabilité des déchets et de l'amiante notamment via trackdéchets .

ARTICLE 32 : Délégation de signature est donnée aux agents de la direction de l'immobilier pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, notamment dans les applications financières métiers, des actes à caractère financier mentionnés en annexes 1, 2 et 3.

ARTICLE 33 : Délégation de signature est donnée à Laurent BULGUBURE, directeur de l'équipement et de la logistique pour :

- Les correspondances courantes à l'exception de celles adressées à des élus ;
- La gestion administrative de la direction de l'équipement et de la logistique (notamment les congés, états relatifs aux éléments variables de paie) ;
- Les documents relatifs à la gestion administrative et technique des opérations de la compétence de la direction de l'équipement et de la logistique :
 - la validation des cahiers des clauses techniques particulières relatifs aux marchés de fournitures, de service, de prestations intellectuelles et de travaux ;
 - la validation des expressions de besoins dans la limite de 25 000 € HT ;
 - les ordres de service ou fiches techniques de modification effectués dans le cadre des marchés de travaux ou de service avant transmission au bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes pour procéder à l'engagement juridique préalablement à la notification aux entreprises ;
 - les projets de décompte généraux définitifs dans le cadre de la procédure des marchés ;
 - la validation des rapports d'analyse technique des marchés ;
- Les documents relatifs à la gestion administrative et technique des matériels de la police nationale et de la gendarmerie nationale :
 - l'approbation de procès-verbaux de perte ou de réforme de matériels, y compris les armes et véhicules dès lors que ceux-ci sont inscrits à un plan de renouvellement approuvé ;
 - les ordres d'entrée et de sortie des matériels détenus en magasin ;
- Tous les actes administratifs relatifs aux engagements juridiques et aux pièces de liquidation des dépenses liées à la maintenance en condition opérationnelle automobile, et logistiques imputées sur l'unité opérationnelle 176 des dépenses mutualisées de police ou sur l'unité opérationnelle 216 ;
- Tous les actes liés à la gestion administrative des véhicules du parc automobile du SGAMI Ouest et de la police nationale ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Laurent BULGUBURE, la délégation consentie au présent article est donnée à Laurent LAFAYE, directeur adjoint de l'équipement et de la logistique, à Stéphane NORMAND et à Fanny GUYOT, en ce qui concerne les documents relevant de leur domaine de compétences.

ARTICLE 34 : Délégation de signature pour les documents relatifs à la gestion administrative des personnels et notamment les demandes de congés et les autorisations d'absence ainsi que les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus, est donnée à :

- Fanny GUYOT, chef du bureau zonal des moyens mobiles ;
- Stéphane NORMAND, chef du bureau zonal de la logistique ;
- Jean-Pierre LEBAS, chef du bureau de soutien opérationnel de la circonscription de Rennes ;
- Benjamin LANGUEDOC, chef du bureau de soutien opérationnel de la circonscription de Oissel ;
- Arnaud THOMAS, chef du bureau de soutien opérationnel de la circonscription de Tours.

ARTICLE 35 : À l'exception des dépenses exceptionnelles ou d'investissement, délégation de signature est donnée à Fanny GUYOT, Stéphane NORMAND, Jean-Pierre LEBAS, Benjamin LANGUEDOC, Arnaud THOMAS dans la limite de 5 000 € HT pour l'expression des besoins relevant de leur bureau.

Délégation est également donnée à Fanny GUYOT pour les actes liés à la gestion administrative des véhicules du parc automobile du SGAMI Ouest et de la police nationale, notamment les CERFA de

changement de propriétaire (véhicules cédés ou saisis notamment), les CERFA de destruction et les CERFA de cession (enlèvement de véhicules destinés à la vente ou à la destruction) ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Fanny GUYOT, Stéphane NORMAND, Jean-Pierre LEBAS Benjamin LANGUEDOC, Arnaud THOMAS, la délégation de signature consentie aux articles 34 et 35 est donnée à Stéphane DUCHEMIN, François LEREVEREND, Alexandre DEBOOS, Samuel WATTEZ, Thierry FAUCHE, chacun en ce qui concerne leur domaine respectif.

En cas d'absence ou d'empêchement de François LEREVEREND, délégation de signature est donnée à Jean Marc LE NADAN, pour les expressions de besoins du programme Police (P176) du Catachat SGAMI dans la limite de 5 000 € HT.

En cas d'absence ou d'empêchement de Fanny GUYOT et de Stéphane DUCHEMIN, délégation de signature est donnée à Eric BROSEAU, Frédéric QUANTAIN ou Jean-Philippe DENOARD en matière de gestion administrative des véhicules du parc automobile du SGAMI Ouest et de la police nationale, notamment les CERFA de changement de propriétaire (véhicules cédés ou saisis notamment), les CERFA de destruction et les CERFA de cession (enlèvement de véhicules destinés à la vente ou à la destruction) ;

ARTICLE 36 : Délégation de signature est donnée au titre des ateliers de soutien automobile à :

- Johann BEIGNEUX, chef de l'atelier automobile de Tours ,
- Hugues GROUT, chef de l'atelier automobile de Oissel,
- Olivier BROSSARD, chef de l'atelier automobile de Rennes,
- Stéphane BOBAULT, chef de l'atelier automobile de Saran,
- Yvon LE RU, chef de l'atelier automobile de Brest,

pour :

- dans les limites des attributions de leur atelier, exécuter les commandes de pièces automobiles après validation de l'engagement juridique auprès du bureau zonal de l'exécution des dépenses et des recettes ;
- la gestion administrative et technique de leur atelier (notamment les congés).

Délégation de signature est donnée à :

Eric MONNIER, Catherine DENOT, Loïc DANAU, Laurent BURDA, Thierry JOUVEAUX, Luc VALETTE, Frédéric DUVAL, David BAUCHY, Baptiste COURAGE, Morgan HAUTOBOIS, Frédéric ADAM, Hervé LHOTELLIER, Emmanuel ALBERT, Gaétan MANTEAU, Laurent PETITEAU, Gwénoél NIAF, Yann LE PORS, pour les documents relatifs à la gestion de leur domaine respectif en cas d'absence ou d'empêchement du chef d'atelier en titre, notamment en ce qui concerne la commande, la réception des fournitures, des prestations ou des services et la constatation du service fait par référence aux commandes correspondantes.

ARTICLE 37 : Délégation de signature est donnée à Samuel WATTEZ, responsable logistique du site de Rennes, à Alexandre DEBOOS, responsable logistique du site de Oissel, et à Thierry FAUCHE, responsable logistique du site de Tours, à l'effet de signer :

- Les documents et pièces courantes relatives à l'hygiène et la sécurité ;
- La réception des fournitures, des prestations ou des services et la constatation du service fait par référence aux commandes correspondantes.

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations accordées à Thierry FAUCHE sont exercées par Christophe DESCHERES, à l'exception des ordres de missions et des états de frais de déplacement.

ARTICLE 38 : Délégation de signature est donnée au titre de l'unité opérationnelle 176 des dépenses mutualisées de police et de l'unité opérationnelle 216, à Patrick ALLONCIUS pour tout ce qui concerne la gestion administrative et technique des dépenses liées à la maintenance en condition opérationnelle automobile, et logistiques :

- Les demandes de congés et les autorisations d'absence ainsi que les correspondances courantes, à l'exception de celles adressées à des élus ;

- L'expression des besoins dont le montant n'excède pas 1 000 € HT dans le cadre des marchés de pièces automobiles ou des achats du bureau zonal de la logistique.

En cas d'absence ou d'empêchement de Patrick ALLONCIUS, la délégation de signature qui lui est consentie est donnée à Solenn LE COCQ.

ARTICLE 39 : Délégation de signature est donnée aux agents de la direction de l'équipement et de la logistique, pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, des actes à caractère financier, notamment dans les applications financières métiers, mentionnés en annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

ARTICLE 40 : Délégation de signature est donnée à Yannick MOY, directeur zonal de la transformation numérique, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et pour son service :

- Tous les actes administratifs relatifs aux engagements juridiques et aux pièces de liquidation des dépenses se rapportant à des crédits « métiers » du budget du ministère de l'Intérieur dans la limite de la dotation de crédits qui lui est allouée, pour les programmes P354, P161, P176, P216 ;
- Toutes correspondances, décisions ou instructions relatives aux affaires relevant des attributions de la direction zonale de la transformation numérique ;
- Tout acte susceptible de générer des recettes relevant des attributions de la direction zonale de la transformation numérique (notamment les conventions de refacturation) ;
- La gestion administrative de la direction zonale de la transformation numérique (notamment les congés, états relatifs aux éléments variables de paie) ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Yannick MOY, délégation de signature est accordée à Stéphane LE VAILLANT directeur adjoint à l'effet de signer les documents pour lesquels Yannick MOY a reçu délégation au titre de l'article 40.

En cas d'absence ou d'empêchement de Yannick MOY et Stéphane LE VAILLANT, délégation de signature est accordée à Audrey PRODHOMME, cheffe du bureau du pilotage, soutien et synthèse, à l'effet de signer les documents pour lesquels Yannick MOY a reçu lui-même délégation au titre de l'article 40, dans la limite toutefois de 5000 € HT pour les documents cités au point 1 de cet article

ARTICLE 41 : Délégation de signature est donnée à

- Françoise QUERRÉ, Olivier FRECHON, Bertrand LAUNAY, Alain REMINGOL, David ALLAIN, Benoît ALAUX, Raphaël BOQUET, Djamel GAUDIN, Florence NIHOARN, Christophe CHEMIN, Lionel CHARTIER, Frédéric PROUTEAU, Philippe VAUVY, Jérôme LARUE, Eric ESPINASSE, Laurent DEMMER, David JACOPIN, Erwan COZ, Franck THOMAS, Antoine LOREZ, Rachid BOUAOUAD pour les documents relatifs aux plans de prévention sur les sites

- Françoise QUERRE, Olivier FRECHON, Florence NIHOARN, Bertrand LAUNAY, Lionel CHARTIER et Frédéric PROUTEAU pour signer les procès-verbaux de réception de travaux concernant le BDEM.

- Aymeric FRESKO, Stéphane LE VAILLANT, Frédéric STARY, Julien GANIL, Thierry KLEIN, Fabien LE FLAHEC, Serge RAULT, Thomas BOYER, Nicolas GAGELIN, David MALO, Thierry JAMIN, José MONTEIRO DA SILVA, Thierry SCHERER, Nathalie LE DEZ, Karine DANIEL, Laurent CARIO, Martin PORET, Sébastien VALLÉE, Olivier LEFEUVRE, Yvon CREFF et Adrian ROUFFE pour signer les procès-verbaux de réception de travaux concernant le BEP.

ARTICLE 42 : Délégation de signature est donnée aux agents de la direction zonale de la transformation numérique pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, des actes à caractère financier, notamment dans les applications financières métiers, mentionnés en annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

ARTICLE 43 : Délégation de signature est donnée, en tant que correspondant du responsable de site,

- à Jean-Louis JOUBERT, chef du bureau régional immobilier Centre Val de Loire pour les bâtiments du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest à Saint-Cyr-sur-Loire (37) et à Saran (45), et, en son absence à Sandrine BEIGNEUX, son adjointe,
- à Sébastien FAUCON, chef du bureau régional immobilier Normandie pour les bâtiments du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest à Oissel (76), et, en

son absence, à Benjamin LANGUEDOC, chef du bureau de soutien opérationnel pour la circonscription de Oïssel,

pour

- Les expressions des besoins n'excédant pas 2 000 € HT (programmes 216 et 723) se rapportant à la gestion et l'exploitation des bâtiments du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest ;
- Les documents et pièces courantes relatives à l'hygiène et la sécurité (notamment les permis feu et plans de prévention) et la constatation du service fait par référence aux commandes correspondantes y compris les procès-verbaux de réception (hors chorus formulaire).

Délégation est également donnée à Jean-Louis JOUBERT, Sandrine BEIGNEUX, Albane AUBRUN, Stéphane BOBOULT, Sylvain GUERNION, Ludovic ROUSSEAU, Sébastien FAUCON, Benjamin LANGUEDOC, Alexandre DEBOOS, Marie NICOLE, Frédéric BERNARD, Corine CALVEZ, Mylène SEUREAU, Bertrand REXACH, Bernard LAUNAY et Yvon LE RU pour la réception des fournitures, prestations et services nécessaires au fonctionnement courant des bâtiments du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur Ouest (hors constatation de service fait).

Délégation est également donnée à Steve FOLLIOT, adjoint au chef du bureau régional immobilier Normandie, pour la signature des plans de préventions.

ARTICLE 44 : Délégation de signature est par ailleurs, donnée au Docteur Jean-Michel LE MASSON, chef du service de santé zonal, pour la gestion administrative du personnel du service de santé de la zone Ouest (notamment les congés).

Délégation est également donnée aux agents du service zonal de santé pour la gestion ou la signature, dans la limite de leurs compétences et fonctions, des actes à caractère financier, notamment dans les applications financières métiers, mentionnés en annexes 1, 2 et 3 du présent arrêté.

ARTICLE 45 : En application des dispositions des articles R. 421-1, R. 421-2 et R. 414-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet :

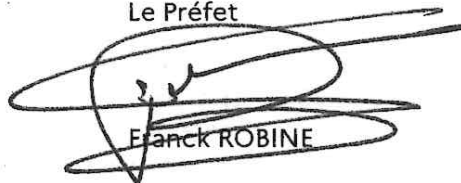
- D'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire, dans le délai de deux mois à compter de sa publication ;
- D'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes :
 - soit directement, en l'absence de recours préalable (recours gracieux ou hiérarchique), dans le délai de deux mois suivant sa publication ;
 - soit à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de notification de la réponse obtenue de l'administration ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

ARTICLE 46 : Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 10 novembre 2025 sont abrogées.

ARTICLE 47 : Madame la Préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des quatre départements sièges des chefs-lieux de région de la zone Ouest.

Fait à Rennes, le **09 DEC. 2025**

Le Préfet



Franck ROBINE

Annexe 1 - Chorus formulaire

Habitations Juridiques dans Chorus Formulaire										
Direction	Nom	Validation de la demande d'achat (DA)	Validation EJ hors marché (EJHM)	Validation demande de subvention (DS)	Constatation du service fait (SF)	Certification du service fait (SF)	Validation du service fait présumé (SFP)	Validation des recettes non fiscales (RNF)	Programme	Centre financier
Direction de la stratégie et du pilotage	Christophe SCHOEN	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		0216-CSGA-DOUE 0216-DNUM-DOUE 0176-CCSC-DM35 0723-DR35-DD29 0723-DR35-DD35 0723-DR45-DD37 0723-DR45-DD45 0723-DR76-DD76
	Anne DUROIS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Réje BIDSIKA	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	P216 P176 P723	
	Cécile DESGUERETS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Stéphanie LEROY	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Marie RABIAN	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Sophie AUFFRET-JACQ	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Cédric BRUNETEAU	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Ludvine CAPITAINE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Florence BOTREL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
	Alexandre BARLOTTE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	P216	110-0216-CSGA-DOUE 0176-CCSC-DM35 0303-CLIJ-DOUE 0176-DOUE*
	Julien SCHMITT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	
	Bryan ALVES	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	
Gwenaelle LE GUERN	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON		
Briac LE GUELLEC-PAIREL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON		
Ludvine DARTOIS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON		
Gérard CHIAPALAIN	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI		
Yann MASSOT	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	P216 P176	
Julie MONTALBANO	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI		
Baptiste VEYRON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
Carole GENESTIER	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
Marilène DORÉE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		
Estelle BALOU-DIACK	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	P152 P161 P176 P216 P303	

Annexe 2 - Chorus-DT - Programmes 176 et 216

Chorus-DT - Programmes 176 et 216 (agents affectés à la préfecture de zone SGAMI Ouest)

Service	Nom	Habilitation ASSIST	Habilitation VHI	Habilitation SG	Habilitation GV	Habilitation EC et EV	Périmètre des déplacements temporaires
Direction de la stratégie et du pilotage	Armelie COUITURE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
	Marion FOREST-TALLEFER	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
	Camille LE BRIS	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
	Noémie LE COQ	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
	Béatrice BACHY	OUI	OUI	NON	NON	NON	secrétaire générale adjointe
	Eva LAMBIERGE	OUI	OUI	NON	NON	NON	secrétaire générale adjointe
	Rose-Catherine BLANC	OUI	OUI	NON	NON	NON	secrétaire générale adjointe
	Christophe SCHOEN	NON	OUI	OUI	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
	Anne DUROIS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	agents du SGAMI ouest (programmes 176 et 216), sans possibilité de cumuler les rôles ASSIST et SG pour un même déplacement temporaire
	Catherine LEPOT	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	agents du SGAMI ouest (programmes 176 et 216), sans possibilité de cumuler les rôles ASSIST et SG pour un même déplacement temporaire
	Fabienne TRAUILLÉ	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	agents du SGAMI ouest (programmes 176 et 216), sans possibilité de cumuler les rôles ASSIST et SG pour un même déplacement temporaire
	Celine GERMON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	agents du SGAMI ouest (programmes 176 et 216), sans possibilité de cumuler les rôles ASSIST et SG pour un même déplacement temporaire
	Direction des ressources humaines	Miclael CHOCTEAU	OUI	NON	OUI	OUI	NON
Sébastien SUR		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Bénédictine BRINI		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Marc LAROTTE		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Sébastien GASTON		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Evelyne ORTEGA		OUI	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Pierre-Marie DURAND		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Ruddy NOBLET		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Kevin HORTIER		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
Guillaume PALOMERA		NON	OUI	NON	NON	NON	agents affectés à la direction des ressources humaines
Karim BENSALEM		OUI	NON	NON	NON	NON	agents affectés à la direction des ressources humaines
Aurélien HODEMON		NON	NON	NON	NON	NON	agents affectés à la direction des ressources humaines
Clémentine PERSY		OUI	NON	NON	NON	NON	agents affectés à la direction des ressources humaines
Ben Ali OUAJDAH	OUI	NON	NON	NON	NON	agents affectés à la direction des ressources humaines	
Anne-Marie BOURDINIÈRE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Sandra SMOUDEL	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Sylvie TABOUVEL	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Karine TILLER	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Sophie AUFFRET	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Cédric BRUNETEAU	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Jérôme LIEUREY	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Nathalie THEBAULT	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
David CHASSEREAU	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Jean-Christophe MAHIEU	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Gérard CHAPALAIN	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Yann MASSOT	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Morgane MANSET-DEMANCHE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Guillaume LAVENIR	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Thierry HARSICOET	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Christophe ROUIDOU	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Baptiste VEYRON	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Carole GENESTIER	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Marlene DOBE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Nicolas GUILLOT	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Sébastien YON	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Jean-Louis JOUBERT	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Sandrine BEIGNEUX-ROUX	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Frédéric BERNARD	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Sébastien FAUCON	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Stève FOLLIOU	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Albane AUBRUN	NON	OUI	NON	NON	NON	agents affectés à la direction de l'immobilier	
Arnaud FROC	OUI	OUI	NON	NON	NON	agents affectés à la direction de l'immobilier	
Ingrid TUAIVA	OUI	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Laurent BUIGBURE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Laurent LAFAYE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Stéphane NORMAND	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	

Annexe 2 - Chorus-DT - Programmes 176 et 216

Chorus-DT - Programmes 176 et 216 (agents affectés à la préfecture de zone SGAMI Ouest)

Direction	Nom	Habilitation ASSIST	Habilitation VHI	Habilitation SG	Habilitation GV	Habilitation FC et TV	Périmètre des déplacements temporaires	
Direction de l'équipement et de la logistique	Fanny GUYOT	NON	OUI	NON	NON	NON	Agents placés sous sa responsabilité	
	Jean-Pierre LEBAS	NON	OUI	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de l'équipement (ASSIST), sans possibilité de cumuler les rôles ASSIST et VHI pour un même déplacement temporaire	
	Samuel WATTEZ	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Benjamin LANGUEDOC	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Alexandre DEBOOS	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Thierry FAUCHE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Johann BEIGNEUX	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Stéphane BOBAULT	NON	OUI	NON	NON	NON	Agents placés sous sa responsabilité	
	Oliver BROSSARD	NON	OUI	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique (ASSIST), sans possibilité de cumuler les rôles ASSIST et VHI pour un même déplacement temporaire	
	Hugues GROUT	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Jean-Marc LE NADAN	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Yvon LE RU	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	François LEREVEREND	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Arnaud THOMAS	NON	OUI	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique	
	Christophe DESCHERES	OUI	NON	NON	NON	NON	Agents placés sous sa responsabilité	
	Stéphane DUCHEPIN	NON	OUI	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique pour un même déplacement temporaire	
	Anne Marie FORTNIER	OUI	NON	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique	
	Sophie LEBAS	OUI	NON	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique	
	Edouard FROGE	OUI	NON	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique	
	Direction zonale de la transformation numérique	Estelle LAURENCEAU	OUI	NON	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique
Jimmy LEGRAVE		OUI	NON	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique	
Laetitia PHILIPPIN		OUI	NON	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique	
Virginie POUTEAU		OUI	NON	NON	NON	NON	Agents de la direction de l'équipement et de la logistique	
Mannula PLANO		OUI	NON	NON	NON	NON	Agents placés sous sa responsabilité	
Yannick MOY		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Audrey PRODHOMME		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Hélène SPIERS		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Jean-Marc OLLIVIER		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Jean-Jacques CORBEL		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Bruno POULAIN		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Frédéric ARRIGHI		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
François QUERBE		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Olivier FRECHON		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Florence NUIJOUARN		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Lionel CHARTIER		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Frédéric PROUTEAU		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Cédric OCTAVE		NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
Service zonal de santé		Aymérie FRESKO	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
		Stéphane LE VAILLANT	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité
	Frédéric STARY	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Yvon CREFF	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Patrick LE GALL	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Christophe BERTIN	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Jean-Michel LEMASSON	NON	OUI	NON	NON	NON	agents placés sous sa responsabilité	
	Aude QUIMENER	NON	OUI	NON	NON	NON	agents du service médical statutaire	
	Mayse DELANHEE	NON	OUI	NON	NON	NON	agents du service de soutien psychologique opérationnel	
	Mireille BOUREL	NON	OUI	NON	NON	NON	agents du service de soutien psychologique opérationnel	

Chorus-DT - agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et de sécurité Ouest

Direction	Nom	Habilitation ASSIST	Habilitation VHI	Habilitation SG	Habilitation GV	Habilitation FC et TV	Périmètre des déplacements temporaires
Direction de la stratégie et pilotage	Christophe SCHOEN	NON	NON	OUI	OUI	NON	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
	Anne DUBOIS	NON	NON	OUI	OUI	OUI	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
	Catherine LEFORT	NON	NON	OUI	OUI	OUI	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
	Fabienne TRAULE	NON	NON	OUI	OUI	OUI	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
	Céline GERMON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
Direction de l'administration générale et des finances	Michaël CHOCTEAU	NON	NON	OUI	OUI	NON	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
	Karine TILLER	NON	NON	OUI	OUI	OUI	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
	Alan GAIGNON	NON	NON	OUI	NON	OUI	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest
	Aurore COUVREUR	NON	NON	NON	NON	NON	Agents du programme 176 affectés dans un service de police de la zone de défense et sécurité Ouest

Annexe 3 - Carte achat

Service	Porteur carte achat	Montant TTC maximum par transaction Niveau 3 (dépenses non couvertes par un marché public ou une convention UGAP)	Montant TTC maximum par transaction Niveau 3 (dépenses couvertes par un marché public formalisé)
Secrétariat générale adjointe	Stéphanie LEFORT	2 000,00 €	2 000,00 €
	Armelle COUTURE	2 000,00 €	2 000,00 €
	Camille LE BRIS	0,00 €	0,00 €
	Christophe SCHODEN	2 000,00 €	2 000,00 €
	Anne DUBOIS	2 000,00 €	2 000,00 €
	Cyril MATTAZZI	2 000,00 €	2 000,00 €
	Jean-Louis MESSINET	5 000,00 €	5 000,00 €
	Sébastien HULOT	2 000,00 €	2 000,00 €
	Sébastien SUR	2 000,00 €	2 000,00 €
	Bénédictine BRIN	2 000,00 €	2 000,00 €
Direction des ressources humaines	Sébastien GASTON	500,00 €	0,00 €
	Anne-Marie BOURDINIERE	2 000,00 €	0,00 €
Direction de l'administration générale et des finances	Morgane MANSET-DEMANCHE	2 000,00 €	2 000,00 €
	Guillaume LAVENIR	2 000,00 €	2 000,00 €
Direction de l'immobilier	Stéphanie BERTRAND	2 000,00 €	10 000,00 €
	Morgan BERNARD	2 000,00 €	10 000,00 €
	Albane AUBRUN	2 000,00 €	10 000,00 €
	Emmanuel LE PAGE	2 000,00 €	10 000,00 €
	Ingrid TUANVIA	2 000,00 €	2 000,00 €
	Laurent BULGUBURE	2 000,00 €	0,00 €
	Laurent LAFAYE	2 000,00 €	20 000,00 €
	Jean-Pierre LEBAS	2 000,00 €	0,00 €
	Arnaud THOMAS	2 000,00 €	0,00 €
	Thierry FAUCHE	2 000,00 €	0,00 €
Direction de l'équipement et de la logistique	Jean-YVES ARLOT	2 000,00 €	0,00 €
	François LEREVEND	2 000,00 €	0,00 €
	Stéphane BOBAULT	2 000,00 €	20 000,00 €
	Yann LE FORS	2 000,00 €	20 000,00 €
	Olivier BOSSARD	2 000,00 €	20 000,00 €
	Eric BROSSSEAU	2 000,00 €	20 000,00 €
	Fredéric QUANTAIN	2 000,00 €	20 000,00 €
	Stéphane MORRAND	2 000,00 €	20 000,00 €
	Eric MONNIER	2 000,00 €	20 000,00 €
	Catherine DENOT	2 000,00 €	20 000,00 €
	Loïc DANAOU	2 000,00 €	20 000,00 €
	Fredéric DUVAL	2 000,00 €	20 000,00 €
	David BAUCHY	2 000,00 €	20 000,00 €
	Fredéric ADAM	2 000,00 €	20 000,00 €
	Jean-Philippe DENOUARD	2 000,00 €	20 000,00 €
	Johann BEIGNEUX	2 000,00 €	20 000,00 €
	Emmanuel ALBERT	2 000,00 €	20 000,00 €
	Yves LE RU	2 000,00 €	20 000,00 €
	Gwénaél NIAF	2 000,00 €	20 000,00 €
	Hervé L'HOTELLIER	2 000,00 €	20 000,00 €
	Gaëtan HANTEAU	2 000,00 €	20 000,00 €
	Christelle OBRY	2 000,00 €	0,00 €
	Fanny GUYOT	2 000,00 €	0,00 €
	Béatrice COURAGE	2 000,00 €	20 000,00 €
	Morgan HAU BOIS	2 000,00 €	20 000,00 €
	Laurent BURDA	2 000,00 €	20 000,00 €
	Laurent PETITEAU	2 000,00 €	20 000,00 €
	Samuel WAITTEZ	2 000,00 €	0,00 €
Benjamin LANGUEDOC	2 000,00 €	0,00 €	
Kevin DUMONTEIL	2 000,00 €	0,00 €	
Alexandre DERGOS	2 000,00 €	0,00 €	

Service	Porteur carte achat	Montant TTC maximum par transaction Niveau 3 (dépenses non couvertes par un marché public ou une convention UGAP)	Montant TTC maximum par transaction Niveau 3 (dépenses couvertes par un marché public formalisé)
Direction zonale de la transformation numérique	Yannick MOY	2 000,00 €	3 000,00 €
	Eric ESPINASSE	2 000,00 €	3 000,00 €
	Mickaël Le DEUC	2 000,00 €	3 000,00 €
	David GEOFFRE	2 000,00 €	10 000,00 €
	Hélène SPIERS	2 000,00 €	3 000,00 €
	Bertrand LAUNAY	2 000,00 €	3 000,00 €
	Lionel CHARTIER	2 000,00 €	3 000,00 €
	Thierry LAUNAY	2 000,00 €	3 000,00 €
	Bruno THOMAS	2 000,00 €	3 000,00 €

Référents carte achat

Service	Référent carte d'achat	Fonctions	Programme budgétaire	Centre de facturation
Direction de la stratégie et du pilotage	Anne DUBOIS	Adjointe au chef du bureau des affaires Intérieures	P216	MISPLT035 - SGAMI OUEST
Direction de l'immobilier	Marlene DOREE	Cheffe de la section gestion financière	P216 - P176 - P303	MISPLT035 - SGAMI DI
Direction de l'équipement et de la logistique	Patrick ALLONCIUS	Responsable de la section comptabilité finances	P176 - P216	MISPLT035 - SGAMI DEL ATELIER MISPLT035 - SGAMI DEL BZMM MISPLT035 - SGAMI DEL P216
Direction de l'administration générale et des finances	Julien SCHMITT	Gestionnaire budgétaire	P176 (0716-CCSC-DM35)	MISPLT035 - DMUT
Direction zonale de la transformation numérique	Hélène SPIERS	Adjointe à la cheffe du bureau du Pilotage Soutien Synthèse	P161 - P176 - P216 - P354	MISPLT035 - SGAMI DZTNJUM MISZS/CF035

Responsables programmes carte achat

Service	Responsable de programme	Fonctions	Responsabilité
Direction de l'administration générale et des finances	Alexandre BABLOTTE	Principal	Principale
	Ludwine DARTOIS	Secondaire	Secondaire
	Brayan ALVES	Secondaire	Secondaire
	Brac LE GUILLEC-PAIREL	Secondaire	Secondaire
	Lionel PREMEL	Principale	Principale
	Fredéric GUILLERH	Secondaire	Secondaire
	Marc STEHELEN	Secondaire	Secondaire

RECTORAT

R53-2025-12-09-00004

Arrêté du 9 décembre 2025 portant
subdélégation de signature aux services de la
DRAJES



Arrêté portant subdélégation de signature aux services de l'académie de Rennes relatif aux compétences relevant de l'autorité fonctionnelle du préfet de région dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports

**La Rectrice de la région académique Bretagne,
Rectrice de l'académie de Rennes**

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles R222-16 et suivants ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment l'article 38-4° ;
- Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
- Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de madame Hélène Insel en qualité de rectrice de la région académique Bretagne, rectrice de l'académie de Rennes ;
- Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Franck Robine en qualité de préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 du recteur de la région académique Bretagne portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et des services départementaux de la jeunesse de l'engagement et des sports de la région académique Bretagne ;
- Vu l'arrêté du 21 décembre 2021 portant nomination de madame Marine Lamotte d'Incamps dans l'emploi de secrétaire générale de l'académie de Rennes ;
- Vu l'arrêté du 16 août 2022 portant renouvellement de monsieur Vincent Larzul dans l'emploi de secrétaire général adjoint de l'académie de Rennes, directeur des moyens et fonctions support ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2024 portant nomination de madame Charlotte Ciubucciu dans l'emploi de secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines ;
- Vu l'arrêté ministériel du 24 mars 2025 portant nomination de madame Marianne Beseme dans l'emploi de déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Bretagne ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 3/2025/Rectorat/JJSA du 8 décembre 2025 portant délégation de signature à madame Hélène Insel, rectrice de la région académique Bretagne, rectrice de l'académie de Rennes, à l'effet de signer tous actes et tous types de documents relevant de la compétence régionale de la région académique Bretagne, académie de Rennes, dans le domaine des politiques de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports ;
- Vu le protocole du 21 décembre 2020 entre le préfet de région Bretagne et le recteur de région académique Bretagne relatif à l'articulation de leurs compétences pour la mise en œuvre des missions de l'Etat dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative, validé lors du comité de l'administration régionale du 15 décembre 2020 ;
- Vu le contrat du 14 octobre 2025 portant recrutement de monsieur Vincent Fertey dans l'emploi de secrétaire général adjoint de l'académie de Rennes à compter du 1^{er} novembre 2025 ;

ARRETE

Article 1^{er}: Délégation est donnée à madame Marine Lamotte d'Incamps, secrétaire générale de la région académique Bretagne, afin de signer tous actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant du champ de compétence régional établi par l'arrêté préfectoral n° 3/2025/Rectorat/JJSA du 8 décembre 2025 sur lequel le préfet de région dispose de l'autorité fonctionnelle et notamment son article 1^{er}, à l'exception des champs réservés à la signature du préfet de région Bretagne cités à l'article 2 du même arrêté.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de madame Marine Lamotte d'Incamps, délégation de signature est donnée à :

- madame Charlotte Ciubucciu, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines ;
- monsieur Vincent Larzul, secrétaire général adjoint, en charge du pôle organisation scolaire ;
- monsieur Vincent Fertey, secrétaire général adjoint, en charge du pôle enseignement supérieur, modernisation et infrastructures ;

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de madame Charlotte Ciubucciu, de monsieur Vincent Larzul et de monsieur Vincent Fertey, délégation de signature est donnée à madame Marianne Beseme, déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports dans la limite de ses attributions et compétences.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de madame Marianne Beseme, délégation est donnée, afin de signer les actes mentionnés à l'article 1^{er} dans la limite de ses attributions et compétences, à monsieur Franck Verger, délégué régional académique adjoint.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Franck Verger, délégation est donnée, afin de signer les actes mentionnés à l'article 1^{er} dans la limite de leurs attributions et compétences, aux responsables des pôles désignés ci-dessous au sein de la DRAJES :

Pôle jeunesse, engagement et vie associative : monsieur Yannick Merlin, attaché d'administration de l'Etat,
Pôle métiers de l'animation et du sport : monsieur Glen Le Noac'h, inspecteur de la jeunesse et des sports.

Article 6 : La secrétaire générale de la région académique Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne.

Fait à Rennes, le 5/12/2025


La Rectrice,
Hélène INSEL

RECTORAT

R53-2025-12-09-00005

Arrêté du 9 décembre 2025 portant
subdélégation de signature aux services de la
DSDEN d'Ille-et-Vilaine en matière de jeunesse



Arrêté portant subdélégation de signature aux services de la direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine relatif aux compétences relevant de l'autorité fonctionnelle du préfet d'Ille-et-Vilaine dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports

**La Rectrice de la région académique Bretagne,
Rectrice de l'académie de Rennes**

- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment les articles 38 et 43 ;
- Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de la vie associative, de l'engagement et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
- Vu le décret du 26 septembre 2022 portant nomination de monsieur Marc Teulier en qualité de directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de madame Hélène Insel en qualité de rectrice de la région académique Bretagne, rectrice de l'académie de Rennes ;
- Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Franck Robine en qualité de préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 du recteur de la région académique Bretagne portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports et des services départementaux de la jeunesse, de l'engagement et des sports de la région académique Bretagne ;
- Vu l'arrêté du 16 janvier 2024 portant nomination de monsieur Gildas Grenier en qualité de conseiller du directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine en matière de jeunesse, d'engagement et de sports, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du département d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2025 donnant délégation à madame Hélène Insel, rectrice de la région académique Bretagne rectrice de l'académie de Rennes, à l'effet de signer les actes relevant de l'autorité fonctionnelle du préfet d'Ille-et-Vilaine dans le domaine des politiques de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports ;
- Vu le protocole du 4 janvier 2021 entre le préfet d'Ille-et-Vilaine et le recteur de région académique Bretagne relatif à l'articulation de leurs compétences pour la mise en œuvre des missions de l'Etat dans les champs des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de l'engagement civique et de la vie associative ;
- Vu le contrat du 14 octobre 2025 portant recrutement de monsieur Vincent Fertey dans l'emploi de secrétaire général adjoint de l'académie de Rennes à compter du 1^{er} novembre 2025 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation est donnée à monsieur Marc Teulier, directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine, afin de signer tous actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances, et documents relevant du champ de compétence départemental sur lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine dispose d'une autorité fonctionnelle dans le domaine des politiques de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports, établi par l'arrêté préfectoral du 8 décembre 2025 susvisé à l'exception :

- des champs réservés à la signature du préfet d'Ille-et-Vilaine à l'article 1^{er} du même arrêté ;
- des mémoires présentés devant les juridictions administratives.

Article 2 : Délégation est donnée à madame Marine Lamotte d'Incamps, secrétaire générale de l'académie de Rennes, afin de signer les mémoires en défense devant les juridictions administratives relevant du champ de compétence défini à l'article 1^{er}.

En cas d'absence ou d'empêchement de madame Marine Lamotte d'Incamps, délégation est donnée, afin de signer les mémoires en défense devant les juridictions administratives relevant du champ de compétence défini à l'article 1^{er}, à :

- madame Charlotte Ciubucciu, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines ;
- monsieur Vincent Larzul, secrétaire général adjoint, en charge du pôle organisation scolaire ;
- monsieur Vincent Fertey, secrétaire général adjoint, en charge du pôle enseignement supérieur, modernisation et infrastructures.

Article 3 : Délégation est donnée à monsieur Gildas Grenier, conseiller du directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine en matière de jeunesse, d'engagement et de sport, chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du département d'Ille-et-Vilaine, afin de signer l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté, hormis ceux spécifiquement exclus.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de monsieur Gildas Grenier, délégation est donnée à monsieur Christophe Fouillère, adjoint au chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du département d'Ille-et-Vilaine, afin de signer l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté, hormis ceux spécifiquement exclus.

Article 5 : La secrétaire générale de l'académie et le directeur académique des services de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le 9/12/2025

La Rectrice,

Hélène INSEL

RECTORAT

R53-2025-12-09-00003

Arrêté du 9-12-2025 portant subdélégation de
signature financière aux responsables des
services du rectorat

**Arrêté portant délégation de signature
aux responsables des services du rectorat de l'académie de Rennes**

**La Rectrice de la région académique Bretagne,
Rectrice de l'académie de Rennes**

- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements, et notamment son article 38 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relative à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu le décret du 12 mars 2025 portant nomination de madame Hélène Insel en qualité de rectrice de la région académique Bretagne, rectrice de l'académie de Rennes ;
- Vu le décret du 19 novembre 2025 portant nomination de monsieur Franck Robine en qualité de préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Vu l'arrêté du 24 décembre 2021 portant nomination de madame Marine Lamotte d'Incamps dans l'emploi de secrétaire générale de la région académique Bretagne, secrétaire générale de l'académie de Rennes ;
- Vu l'arrêté du 16 août 2022 portant renouvellement de monsieur Vincent Larzul dans l'emploi de secrétaire général adjoint de l'académie de Rennes ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2024 portant nomination de madame Charlotte Ciubucciu dans l'emploi de secrétaire générale adjointe de l'académie de Rennes, directrice des ressources humaines ;
- Vu l'arrêté du 17 octobre 2025 portant nomination de monsieur Christophe Gouinaud dans l'emploi de directeur régional académique des systèmes d'information de la région académique Bretagne (adjoint au secrétaire général de région académique) ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 3/2025/Rectorat/DSG du 8 décembre 2025 portant délégation de signature à madame Hélène Insel, rectrice de la région académique de Bretagne, rectrice de l'académie de Rennes ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2025/Rectorat/DSF-marchés du 8 décembre 2025 portant délégation de signature financière et du pouvoir adjudicateur à madame Hélène Insel, rectrice de la région académique Bretagne, rectrice de l'académie de Rennes ;
- Vu le contrat du 14 octobre 2025 portant recrutement de monsieur Vincent Fertey dans l'emploi de secrétaire général adjoint de l'académie de Rennes à compter du 1^{er} novembre 2025 ;

ARRETE

Article 1^{er} : Délégation est donnée, à effet de signer les marchés de l'Etat soumis à procédure adaptée avec mise en concurrence et publicité (article L2123-1 du code de la commande publique) ainsi que l'ensemble des actes désignés à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral susvisé n° 2025/Rectorat/DSF-marchés susvisé, à :

- madame Lamotte d'Incamps, secrétaire générale de la région académique Bretagne, secrétaire générale de l'académie de Rennes ;
- monsieur Vincent Larzul, secrétaire général adjoint, en charge du pôle organisation scolaire ;
- madame Charlotte Ciubucciu, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines ;
- monsieur Vincent Fertey, secrétaire général adjoint, en charge du pôle enseignement supérieur, modernisation et infrastructures ;
- madame Nadège Darboux, chef de la division régionale de l'immobilier de l'Etat ;
- madame Fanny Verdon, adjointe au chef du service régional académique des achats ;
- madame Annaïka Cujard, adjointe au chef de la division des affaires financières.

La signature des marchés soumis à procédure formalisée avec mise en concurrence et publicité (article L2124-1 du code de la commande publique) est réservée à ces mêmes personnes.

Article 2 : Délégation est donnée aux agents mentionnés à l'article 1^{er} du présent arrêté à effet de signer, dans la limite de leurs attributions et compétences, les actes concernant les contrats et conventions à portée financière imputés sur les budgets des ministères cités par les arrêtés préfectoraux susvisés et dans le respect des compétences déléguées par l'arrêté préfectoral n° 2025/Rectorat/DSF-marchés susvisé portant délégation de signature financière.

Article 3 : Délégation est donnée aux agents mentionnés à l'annexe 1 du présent arrêté :

- afin de procéder à la validation électronique, dans le progiciel comptable intégré CHORUS Formulaire et/ou dans les applications CHORUS DT, Saxo, Imagin, Anagram, Agebnet et Osiris, des actes concernant les demandes d'achat, demande d'engagement juridique hors marchés, les demandes de subventions, les demandes de titre de perception ;
- afin de signer les pièces justificatives correspondantes excepté les contrats et conventions à portée financière;
- afin de certifier le service fait et procéder aux ordres de payer ;

dans la limite de leurs attributions et compétences, imputés sur les budgets des ministères cités ci-dessus et dans le respect des compétences déléguées par l'arrêté préfectoral susvisé portant délégation de signature financière.

Article 4 : Délégation est donnée aux agents mentionnés à l'annexe 2 du présent arrêté :

- afin de procéder à la validation dans l'application PLACE des actes de transfert vers l'application Chorus ;
- afin de procéder à la validation électronique, dans le progiciel comptable intégré CHORUS Formulaire, des actes concernant les demandes d'engagement juridique de marchés ayant été transféré initialement de l'application PLACE vers l'application CHORUS ;
- afin de signer les pièces justificatives correspondantes excepté les contrats et conventions à portée financière;

dans la limite de leurs attributions et compétences, imputés sur les budgets des ministères cités par les arrêtés préfectoraux susvisés et dans le respect des compétences déléguées par l'arrêté préfectoral susvisé portant délégation de signature financière.

Article 5 : Délégation est donnée à effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses à savoir l'engagement, la liquidation et le mandatement sur les titres 2 des budgets des ministères cités ci-dessus et dans le respect des compétences déléguées par les arrêtés préfectoraux précités aux agents suivants :

- madame Sylvie Lucas ;
- madame Hélène Esnault ;
- madame Annaïka Cujard.

Article 6 : Délégation est donnée à effet de signer l'ensemble des pièces justificatives non dématérialisées accompagnant le transfert mensuel de la paye à :

Division des affaires financières (DAF)

Madame Sylvie Lucas
Madame Hélène Esnault
Madame Annaïka Cujard

Division des personnels enseignants (DPE)

Madame Camille Gapihan	Madame Véronique Sourdin
	Madame Stéphanie Portier
Monsieur Philippe Grigoli	Madame Flavie Canet
Monsieur Olivier Rebours	Madame Yolande Chesnin
Madame Elodie Rivalin	Madame Anne-France Persehaie
Madame Laëtitia Longo	Madame Tiphaine Scordia
Madame Barbara Le Gourvellec	Madame Florence Charrier
Madame Béatrice Hervo	Madame Annette Basseur

Division des établissements de l'enseignement privé (DEEP)

Madame Gaëlle Hervé	Madame Laurence Bryone
Madame Chrystèle Dréano	Madame Patricia Bodivit
Madame Anne Guillemot	Madame Annie Palmas
Madame Chantal David	Madame Christèle Hulin
Madame Annabelle Proust Granger	Monsieur Eric Ambert
Madame Fanny Le Roy	
Madame Fabienne Lefevvre	Madame Hélène Guillaume
Madame Fanny Stéphan	Madame Muriel Prouff
Madame Pauline Moutoucoumaro	Madame Muriel Le Squin
Monsieur Antony Javaudin	

Division des personnels administratifs, techniques et d'encadrement (DIPATE)

Monsieur Joseph Buan	
Madame Adeline Visdeloup	Madame Pascale Mesnard
Madame Fanny Thomas	Madame Patricia Toffel
Madame Amélie Guillemot	Madame Emmanuelle George
Madame Isabelle Goupil	Monsieur Emmanuel Lebret

Division des accompagnants élèves (DAE)

Madame Dominique Pauvert	Monsieur Marc Godfroid
Madame Véronique André	

Division des retraites et des accidents du travail (DRAT)

Monsieur Vincent Blin
Madame Sylvaine Lefevvre

Division des examens et concours (DEC)

Monsieur Eric Gelineau-Asseyay	Monsieur Loïg Givord
--------------------------------	----------------------

Ecole académique de la formation continue (EAFC)

Madame Camille Dappoigny	Madame Sonia Caudal
Monsieur Cédric Barouk	Madame Aline Lecamus

Premier Degré (EPP/AGAPE) :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Côtes d'Armor (DSDEN 22)

Madame Isabelle Le Bot

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Finistère (DSDEN 29)

Monsieur Christophe Cloarec	Monsieur Gauthier Auclair
Madame Gwendoline Le Bris	

Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine (DSDEN 35)

Madame Aurélie Lemyre	Madame Stéphanie Marchand
Madame Floriane Dubus	

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan (DSDEN 56)

Madame Estelle Olivo	Madame Séverine Poulmarch
----------------------	---------------------------

Article 7 : Délégation est donnée à :

- madame Lamotte d'Incamps, , secrétaire générale de la région académique Bretagne, secrétaire générale de l'académie de Rennes ;
- monsieur Vincent Larzul, secrétaire général adjoint, en charge du pôle organisation scolaire ;
- madame Charlotte Ciubucciu, secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines ;

- monsieur Vincent Fertey, secrétaire général adjoint, en charge du pôle enseignement supérieur, modernisation et infrastructures ;

à effet de signer les actes relevant des articles 1, 2 et 3 de l'arrêté préfectoral n° 1/2025/Rectorat/DSG susvisé.

Délégation est donnée à madame Marie Garreau, cheffe de la division de la vie des établissements et à madame Thérèse Régnauld, cheffe du bureau DIVE 1, à effet :

- de recevoir les actes visés à l'article R421-54, du code de l'éducation, lesquels deviennent exécutoires 15 jours après leur transmission à l'autorité académique ;
- d'assurer le contrôle de légalité de ces actes ;
- de signer les arrêtés de désaffectation des biens meubles et immeubles des lycées.

Article 8 : La secrétaire générale de l'académie de Rennes est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne.

Fait à Rennes, le 9/12/2025


La Rectrice,
Hélène INSEL

Annexe n° 1

Liste des agents recevant délégation en vertu de l'article 3 de l'arrêté portant subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire

Service	Agents
DSDEN 22 - DIAGE	Erwan Nicolazic, Morgane Charrèl-Martin, Florence Turmel, Marie Anneix, Marilyn Carro
SAFD	Erwan Nicolazic, Morgane Charrel-Martin, Florence Turmel
DSDEN 22 – Division du 1er degré (recettes)	Erwan Nicolazic, Isabelle Le Bot
DSDEN 29 – DAGE	Benoît Monnet, Laurence Gouelibo-Martin, Stéphane Burel
SAB (Agebnet)	Benoît Monnet, Laurence Gouelibo-Martin, Hassan Maachou
DSDEN 29 – Division du 1er degré (recettes)	Benoît Monnet, Christophe Cloarec, Gwendoline Le Bris, Gauthier Auclair
DSDEN 35 –fonctionnement	Marc Teulier, Pascale Beulze, Marie-Pierre Lebossé, Karine Legear, Aude Le Guillou, Gaël Gérardin
DSDEN 35 – Division du 1er degré (recettes)	Pascale Beulze, Aurélie Lemyre, Floriane Dubus, Stéphanie Marchand
DSDEN 56 – DAGE	Stéphane Charpentier, Xavier Pocheveux, Aurélie Lamour
DSDEN 56 – Division du 1er degré (recettes)	Stéphane Charpentier, Estelle Olivo, Séverine Poulmarch
DEC et Dans le cadre d'IMAGIN (transfert des données vers Chorus) uniquement :	Eric Gelineau-Asseray, Loïg Givord Virginie Eude, Rose Galiche, Evelyne Marquet
DAGE	Erwan Hulin, Nolwenn Bozec, Jean-Yves Galland, Patrick Nicolas
EAFC	Camille Dappoigny, Cédric Barouk, Sonia Caudal, Aline Lecamus
DRASI	Christophe Gouinaud, Rozenn Gibon, Khadim Mbengue
DRAT (dont ANAGRAM)	Vincent Blin, Sylvaine Lefeuvre, Guylène Briand, Isabelle Blin, Cindy Guihard
DRANE	Christine Bac, Hughes Labarthe, Anne-Cécile Gachet
DRIE	Nadège Darboux, Christophe Lépine, David Douaud, Lorène Beauplet, Mathieu Bernollin
DIPATE	Joseph Buan, Fanny Thomas, Adeline Visdeloup, Isabelle Goupil, Amélie Guillemot
DAE	Dominique Pauvert, Marc Godfroid
DEEP	Gaëlle Hervé, Laurence Bryone, Fabienne Lefeuvre, Fanny Stéphan, Chrystèle Dréano, Anne Guillemot, Annabelle Proust-Granger, Chantal David, Antony Javaudin, Pauline Moutoucoumaro
DPE	Camille Gapihan, Elodie Rivalin, Olivier Rebours, Béatrice Hervo, Véronique Sourdin, Philippe Grigoli, Laëtitia Longo
DIVE	Marie Garreau, Thérèse Régnauld, Emeline Sorlin, Ida Pierre-Duplessix, Clémence Berthelot, Vincent Roux
DRAJES (dont OSIRIS)	Marianne Beseme, Franck Verger, Glen Le Noac'h, Yannick Merlin
DRARI	Ludovic Lhomme
DRAREIC	Laurence Emile-Besse, Véronique Marjou
DRAEAC	David Guillerme, Héloïse Carré-Guillery
DAJ	Manuel Le Fouler, Simon Moriceau, Mailys Le Clerc
SAPAP- bureau de l'action sociale et Dans le cadre de SAXO uniquement :	Stéphanie Rayon-Desmares, Bénédicte Pivault, Hervé Juiff, Stéphanie Chapput, Isabelle Renier, Nelly Gustave
DAF	Annaïka Cujard, Sylvie Lucas, Hélène Esnault, Noura Kachouani

Annexe n° 2

Liste des agents recevant délégation en vertu de l'article 4 de l'arrêté portant subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire

Service	Agents
Service régional académique des achats (SR2A)	Madame Fanny Verdon
	Madame Nadège Viard
	Monsieur Thierry Collen
	Madame Nadine Cazuguel-Lebreton
Division régionale de l'immobilier de l'Etat (DRIE)	Madame Nadège Darboux
	Monsieur Christophe Lépine
	Monsieur Mathieu Bernollin
	Monsieur David Douaud
	Madame Annie Caillabet
	Madame Lorène Beauplet
	Madame Maëlle Ramagé